

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE:

	PAGES
"CORPORATION SOLE."—Plaidoyer de Mtre Godfroi Dupré, devant la commission législative du Maine, le 7 mars 1911. Réponses de Sa Grandeur Mgr Walsh, du Grand-Vicaire McDonough, etc. Exposé complet de la question.	46
ERROL BOUCHETTE —Les Écossais du Cap Breton.....	5
EUGÈNE BRIEUX —L'École des Belles-Mères.....	24
VALENTIN-A. LANDRY —Voix d'Acadie.....	33
CHARLES DUPIL —La réponse des faits.....	43
ANTOINE REDIER —La guerre Italo-Turque et la France..	50
J. A. LEFEBVRE —Chronique française.....	58
J.-L. K.-LAFLAMME —Un développement—"Le Gaulois"...	60

POUR LE NUMÉRO DU MOIS DE DÉCEMBRE 1911:

LA RACE FRANCO-NORMANDE AU CANADA,
par le Vicomte de Fronsac.

PRIX DU NUMÉRO:

CANADA: 15 cents. | ÉTRANGER: 20 cents.

DIRECTEUR

J.-L. K.-LAFLAMME

MONTREAL

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

MCMXI

POUR PARAITRE EN OCTOBRE :

THS CHAPAIS

Le Marquis de Montcalm

Ouvrage définitif sur les guerres de la cession du Canada et la figure historique du Grand Vaincu.

Un fort volume in-8, contenant un portrait hors texte de Montcalm et cinq plans, 600 pages . . \$1.50, fr. \$1.65

L'Instruction au Canada sous le régime français, 1635-1760, par l'abbé Amédée Gosselin. . \$1.50 fr. \$1.65

La race française en Amérique, Desrosiers et Fournet. Prix. 50c. fr. 58c.

Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, par une religieuse du même ordre.

Prix. \$1.00 franco \$1.12

Mgr de Pontbriand, par le Vte du Breuil de Pontbriand.

Prix. 85c. fr. 95c.

Galerie historique canadienne-française, publiée par le Dr N.-E. Dionne, conservateur de la bibliothèque de la Législature de Québec, comprenant 8 volumes dont 6 parus jusqu'à ce jour. Titres parus :

Pierre Bédard et ses fils. 50c. franco 55c.

Les trois comédies du statu quo. 50c. franco 55c.

Ste-Anne de la Pocatière. 50c. franco 55c.

Mgr Forbin-Janson. 50c. franco 55c.

Chouart et Radisson. 50c. franco 55c.

Gabriel Richard. 50c. franco 55c.

NOUVEAUTES FRANÇAISES :

Gouvernement de soi-même, Eymieu, 2 vol. \$1.70 fr \$1.85

Le Vieillard, Mgr Baunard. \$1.25 fr. \$1.35.

Causeries du Père Van Tricht, en 10 volumes, se vendant séparément, le volume. 75c. franco 85c.

Sous l'Étoile du Matin, Retté, 85c. franco 93c.

La Robe de Laine, Bordeaux, 85c. franco 93c.

La Vie des Insectes, Fabre, 1 vol- ill. rel. \$1.25 fr. \$1.35.

Autour du Congrès de Montréal, Lorrain. 85c. franco 93c.

L'art de reconnaître les styles. 85c. franco 93c.

LA LIBRAIRIE DU CLERGE

J. P. GARNEAU

6 rue de la Fabrique, QUEBEC

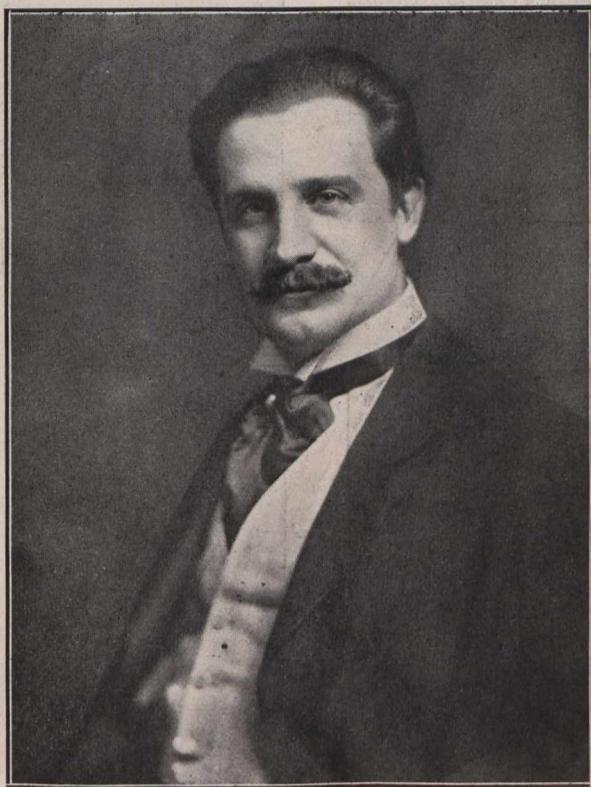
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VIII. No 1.

Montréal, 1er Novembre 1911

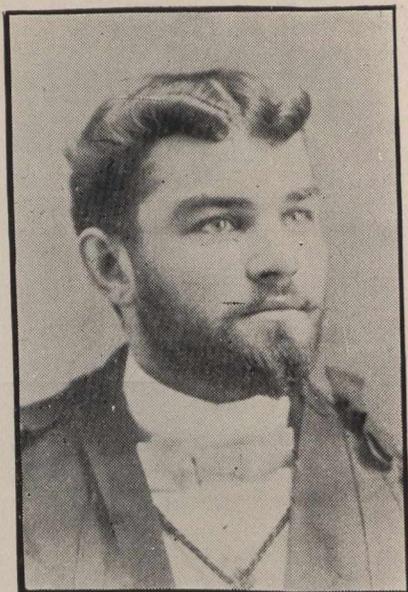


M. JOSEPH SAUCIER,
Artiste lyrique,
Président de l'Académie de Musique de Québec

LES PATRIOTES DU MAINE



M^{RE} GODFROI S. DUPRÉ,
Membre et aviseur légal du comité per-
manent de la cause nationale.



DR ALBERT C. MAYNARD,
Trésorier du comité permanent de la
cause nationale.



MONS. A. T. BÉLAND,
Secrétaire du comité permanent de la
cause nationale.



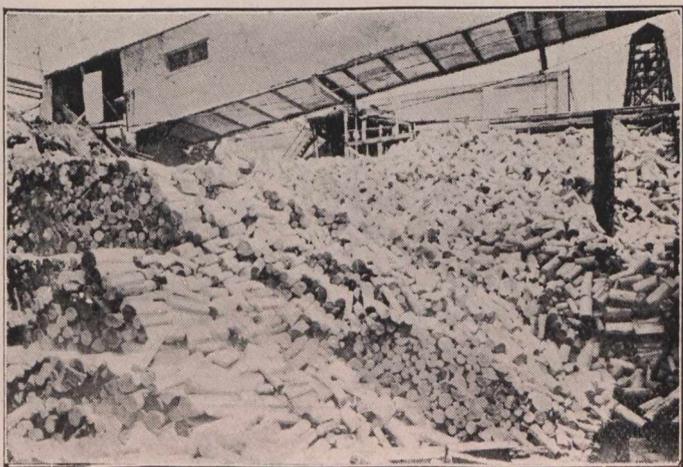
DR GEO. C. PRÉCOURT,
Membre du comité permanent de la
cause nationale.

CHEZ LES COLONS CANADIENS-FRANÇAIS

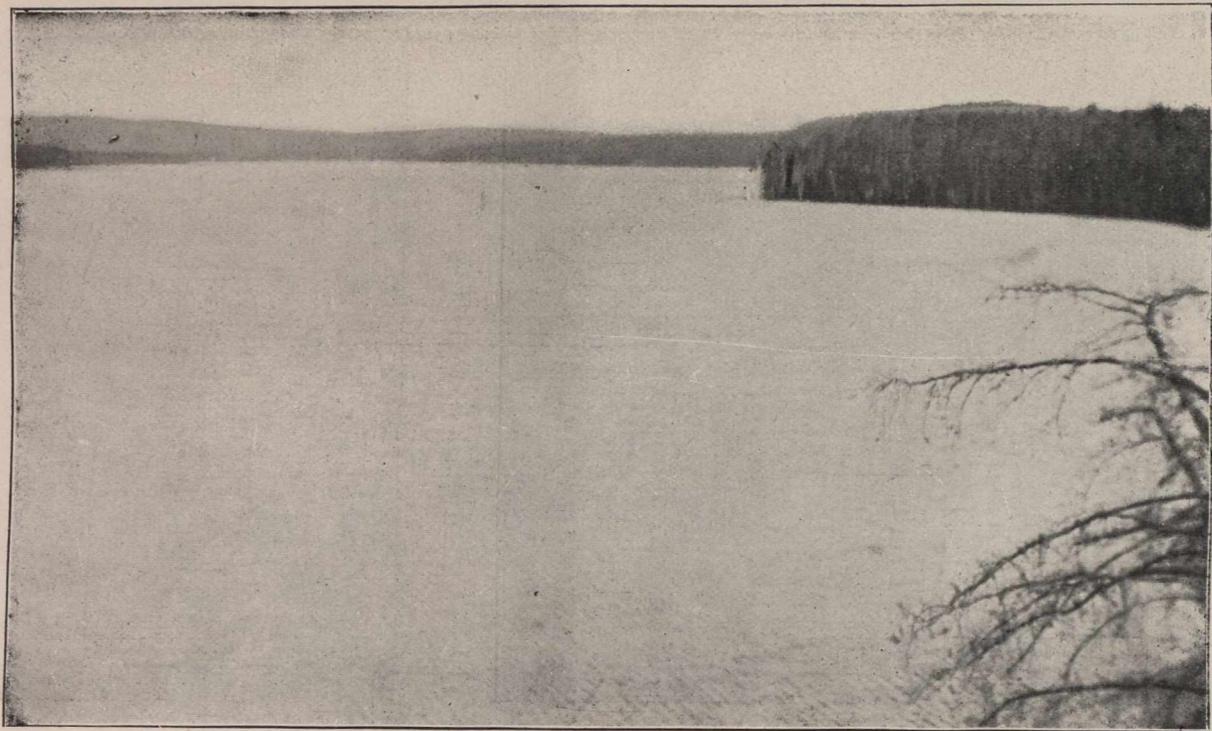
[Reproduction des brochures *Vastes champs*, publiées par M. Alfred Pelland, publiciste du ministère de la colonisation, à Québec.]



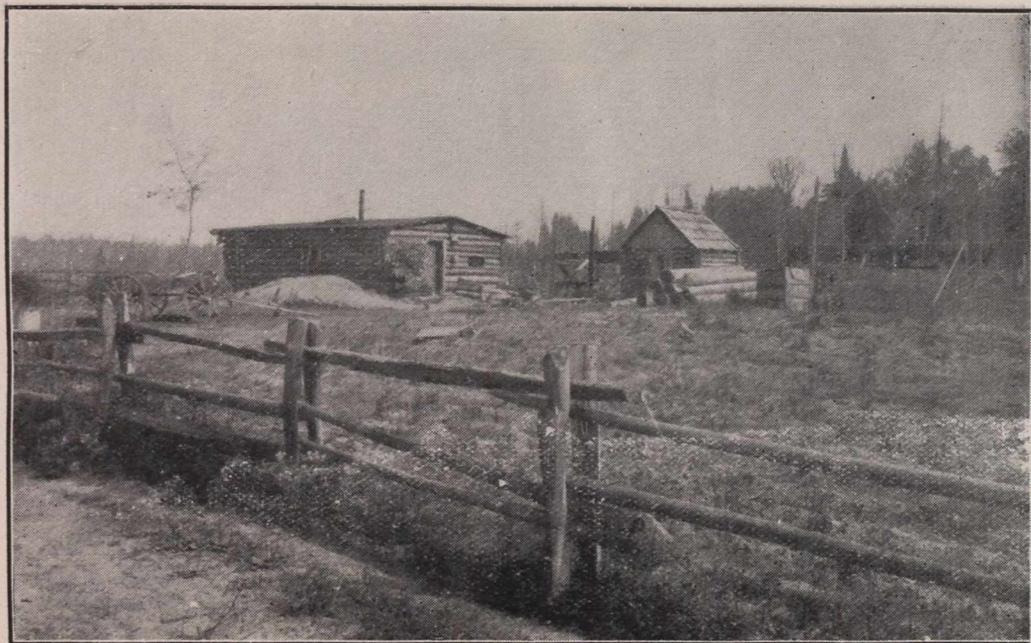
MATA PÉDIA.—Mont Laurier—L'église.



INDUSTRIE FORESTIÈRE.—Cie des Laurentides.



CANTON MASSON.—Une vue sur le lac Saint-Ignace.

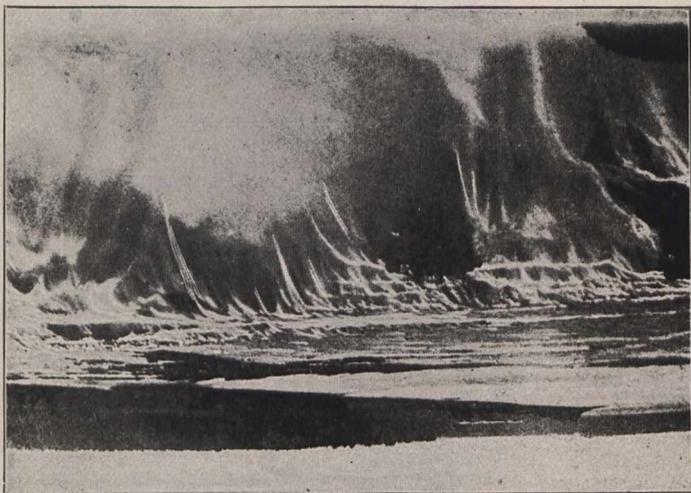


.. Les premiers jours d'un établissement.



Le triomphe d'un colon industriel et persévérant

LES GRANDS SPECTACLES CANADIENS



Un feu de forêt.



Les chûtes Niagara.



Vue panoramique de Montréal.

Cliché du G.T.R

**La Revue
Franco-Américaine**

LA SOCIÉTÉ DE
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ
197, RUE NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL

La Revue Franco-Américaine

Quatrième Année
Tome VIII. Novembre 1911

Directeur
J.-L. K.-LAFLAMME

Administrateur
J.-A. LEFEBVRE

Montréal

197, rue Notre-Dame Est

La Revue
Franco-Américaine

Paris, le 15 Mars 1871
N° VII - Année III

J. A. GARNIER

L. F. LAFITTE

Paris
N° 17, rue de Valenciennes

TABLE DES MATIÈRES

VOL VIII

Nov. 1911 à Avril 1912

A

Ah! vraiment! <i>Michel Renouf</i> ,.....	129	Agriculture (l') au Danemark, <i>Henri de Varigny</i> ...	348
Affaire bien comprise, <i>J. A. Lefebvre</i> ,.....	253	A nos abonnés, <i>J.-L. K.-L. flamme</i> ,.....	464
A Percé, poésie, <i>W. Chapman</i> ,.....	337		

B

Bonne (une) affaire pour nos amis, <i>J. A. Lefebvre</i> ,.....	163	<i>flamme</i> ,.....	167
Bonne année! <i>J.-L. K.-La-</i>		Bibliographie.....	226

C

<i>Corporation Sole</i> —Plaidoyer de <i>Mtre Godfroi S. Dupré</i> , devant la commission législative de l'Etat du Maine. (Voir vol. VII) 46, 141		Ceux qui partent, <i>J.-L. K.-Laflamme</i> ,.....	259
		" <i>Corporation Sole</i> ", <i>J.-L. K.-Laflamme</i> ,.....	384

D

Décret (un) romain et la loi de New-York sur les as-		sociations religieuses, <i>J.-L. K.-Laflamme</i> ,.....	121
--	--	---	-----

E

Ecossais (les) du Cap Breton, <i>Errol Bouchette</i> ,.....	5	Est-ce orientation nouvelle de l'Eglise? <i>Michel Renouf</i> ,.....	390
Ecole (l') des Belles-Mères, (comédie), <i>Eugène Brioux</i> , 24	84	Encombrement des professeurs libérales et le fonctionnarisme, <i>Charles Bourgouin</i> ,.....	455
Etude sociale, <i>Saint-Sorlin</i>	214		
Education physique, <i>Dr Henri Lasnier</i> ,.....	267		
Etude sociale, <i>Saint-Sorlin</i>	378		
Eau (l') d'alimentation de Montréal, <i>J. A. Lefebvre</i> , 387			

F

Feu l'abbé Edmond Marcoux, <i>Adolphe Poisson</i> , 264		Fonctionnarisme et Technologie, <i>J.-L. K.-Lajlamme</i>	419
---	--	--	-----

G

Guerre (la) italo-turque et la France, <i>Antoine Redier</i> ,.....	50
---	----

H

Hiver (poésie), <i>Paul Harel</i> , 341

I

Il manque une clause à la loi électorale de M. Gouin. 394		Industrie (l') nationale, <i>Michel Renouf</i> ,.....	449
---	--	---	-----

L

L'aube nouvelle (poésie), <i>Véga</i> ,.....	49	Le feront-ils taire? <i>Michel Renouf</i> ,.....	196
"Le Gaulois", <i>J.-L. K.-Lajlamme</i> ,.....	60	Les présents (poésie), <i>Catulle Mendès</i> ,.....	257
Les deux filles de Maître Bienaimé (scènes normandes) roman par <i>Marie Le Mière</i> , 65, 159, 230, 318, 400, 482		L'horloge du cœur (poésie), <i>Jean Rameau</i> ,.....	258
Le givre (poésie), <i>W. Chapman</i> ,.....	169	La lecture des romans, <i>René Bazin</i> ,.....	290

M

- | | | |
|--|--|-----|
| Mines (les), <i>J. A. Lefebvre</i> | Mensonge de chien, <i>Jean Aicard</i> ,..... | 458 |
| Montcalm (poésie), <i>W. Chapman</i> , | | 63 |

N

- | | |
|--|---|
| Nation (la) Franco-Normande au Canada, <i>Vte de</i> | <i>Fronsac</i> , 115, 199, 274,
364, 437 |
|--|---|

O

- | | | | |
|---|----|--|-----|
| Ouiatchouan (l'), poésie, <i>W. Chapman</i> | 81 | Origines (les) de notre histoire parlementaire, <i>Errol Bouchette</i> | 171 |
|---|----|--|-----|

P

- | | | | |
|---|----------|--|-----|
| Politique canadienne (la) et les Canadiens-Français, <i>Louis Géréval</i> . | | III— <i>Notre avenir politique</i> | 472 |
| I— <i>Quelques pages d'histoire</i> | 102 | Présence d'esprit, <i>Alfred Capus</i> | 301 |
| II— <i>Questions actuelles</i> ,..... | 188, 295 | | |

Q

- | | | | |
|--|-----|---|-----|
| Questions (les) économiques et la politique nationale (I), <i>Dr de la Glèbe</i> | 343 | Questions (les) économiques et la politique nationale (II), <i>Dr de la Glèbe</i> | 426 |
|--|-----|---|-----|

R

- | | | | |
|--|-----|--|-----|
| Réponse (la) des faits, <i>Charles Dupil</i> | 43 | Français et Allemands au Maroc..... | 221 |
| <i>Revue des faits et des œuvres</i> .— <i>Léon Kemner</i> . | | Plus de billets à la porte de l'église..... | 222 |
| Le vote du 21 septembre.. | 132 | Ouvriers anglais et ouvriers américains..... | 225 |
| Le champ de bataille du 13 sept. 1759..... | 132 | Le voilà l'parapluie!..... | 305 |

Changements dans le cabinet anglais.....	133	Comment on les traite....	306
La persécution chez les Acadiens.....	134	Un voyageur inconnu....	307
Les Franco-Américains du Connecticut.....	135	Doux pays!.....	308
Les écoles bilingues dans le Manitoba.....	136	A propos de cardinalat....	309
Nouveau supérieur du Collège Canadien à Rome...	137	Avant le "Grain".....	311
Chez les Forestiers Catholiques.....	138	Les Canadiens dans Ontario.....	312
Nos compatriotes de l'Ouest américain.....	218	Plaisanterie intempestive..	313
L'École Sociale populaire..	218	La Louisiane—Aperçu général.....	315
Retour au catholicisme....	220	Un monument à La Vérandrye.....	466
		Avez-vous des enfants?...	468
		L'obole de la veuve.....	469
		Un exemple à suivre.....	470

T

Tapisseries (les), poésie, <i>Jean d'Harcelines</i>	417
--	-----

V

Voix d'Acadie, <i>Valentin A. Landry</i> ... 33, 149, 179, 354
"Vraie (la) presse catholique."— <i>Arthur Preuss</i> ... 397

Les Ecosais du Cap-Breton ⁽¹⁾

Par M. ERROL BOUCHETTE

Sommaire : Situation économique du pays.—L'état social.—Deux familles.—Le type anglo-américain.—Quelques mots des groupes français.

La présente étude ne comporte pas une description complète et approfondie de la population du Cap-Breton. Ce n'est qu'une esquisse destinée à fixer les reliefs d'un état social d'autant plus intéressant qu'il disparaît rapidement.

La population du Cap-Breton subira en effet l'évolution commune aux races parlant la langue anglaise sur notre continent. Sous l'influence des conditions anglo-américaines, celles-ci tendent à se fusionner en un type uniforme. Cette observation est certainement vraie pour les Etats américains du littoral de l'Atlantique, ainsi que pour les provinces maritimes et la province d'Ontario au Canada. Tout observateur attentif pourra se rendre compte que dans cette région la formation sociale est au fond essentiellement et constamment la même. On remarquera des divergences superficielles; et si l'on pousse ses études jusque dans l'Ouest américain et canadien, on trouvera, chez les pionniers, des traits caractéristiques temporaires, mais partout la tendance ultime est la même et aboutit au type anglo-américain.

Ce type domine donc dans presque toutes les provinces anglaises du Canada. Le pays subit du reste, sous une foule de rapports, une transformation radicale. Déjà enrichi et

(1) Travail lu par l'auteur devant la Société Royale du Canada, le 28 septembre 1910.

formé aux idées du progrès intense, son peuple éprouvera bientôt l'impérieux besoin des hautes cultures intellectuelles. Comme aux Etats-Unis, nous assisterons ici à une renaissance universitaire assez générale pour influencer notablement sur notre avenir. La population tard venue et d'origine cosmopolite dépassera bientôt l'ancienne en importance numérique. Celle-ci, il est vrai, détiendra longtemps encore la direction politique et la forte part des valeurs économiques, malgré l'appoint important du capital étranger.

Situation économique du Cap-Breton

Il n'en sera pas ainsi dans toutes les parties du Canada, et nous trouvons au Cap-Breton une exception à cette règle. L'importance de sa situation militaire et par-dessus tout ses richesses minérales y attirent déjà, avec d'immenses capitaux, une population nouvelle venant en partie des autres provinces canadiennes, mais principalement de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Aussi faudra-t-il que son peuple se transforme ou qu'il cède la place.

La ville de Louisbourg, ou plus probablement celle de Sydney, deviendra la principale base de la défense navale du Canada; ainsi le veut la position stratégique de ces havres situés à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Choix des ingénieurs français du 18^e siècle, ce site s'impose encore davantage aujourd'hui. La houille et ses dérivés sont devenus le pouvoir moteur des flottes, et les charbonnages du Cap-Breton sont les seuls que l'on trouve sur le littoral de l'Atlantique. On se ferait difficilement une idée de l'importance que vont prendre les mines et les aciéries. Leur développement ne fait que commencer (1). Un incident le

(1) En 1908, le Canada produisait en chiffres ronds 8,200,000 tonnes de houille. Cette même année, la seule Dominion Coal Company, du Cap-Breton, en produisait 3,600,000 tonnes. Les mines de cette compagnie couvrent 145 milles de terrain et on calcule que le gisement total doit dépasser un milliard et demi de tonnes. D'autres compagnies possèdent des mines presque aussi vastes et riches que celle-ci, très accessibles surtout et rapprochées d'excellents ports. On comprendra donc que dans

fera comprendre. Un jour, cheminant à pied dans la forêt des environs de Mira, nous nous efforcions de retracer la marche sur Louisbourg du contingent français dont les vaisseaux s'étaient brisés aux récifs de Scutari. Quelle fut notre surprise, en trouvant tout à coup une ville en pleine forêt ! Elle s'élève sur un coteau près d'un beau lac, et plusieurs édifices considérables entourent un hôtel d'un style tout à fait élégant, et luxueux à l'intérieur. Les rues sont correctement tracées, mais les maisons, sauf le groupe central, très rares. Dans la vallée s'étendent de vastes usines et on aperçoit les ouvertures de plusieurs puits de mines. Le tout était désert et silencieux. C'était la ville de Broughton, siège principal de la Cape Breton Mining Company, rivale de demain de la Dominion Coal Company. Un procès suspend actuellement l'entreprise et avec le travail et le salaire les hommes sont disparus, mais demain la ville de Broughton renaîtra. Ce n'est pas un exemple isolé.

Déjà les grands centres miniers et manufacturiers de l'île ne peuvent plus compter pour s'approvisionner sur la pêche côtière ou sur l'agriculture, dans leur état actuel. La pêche pourra se transformer; la petite barque fera place au grand chalutier à vapeur, et le pêcheur côtier pourra, suivant ses talents, devenir patron ou matelot, sans cesser d'être pêcheur. Quant à l'agriculture, il n'est pas certain qu'une transformation avantageuse soit possible pour le moment.

Ce n'est pas l'espace qui manque. La superficie du Cap-Breton est d'environ le tiers de celle de l'Écosse, elle est presque égale à celle de la Belgique dont la belle agriculture, sous la même latitude, nourrit sept millions d'hommes. Mais les conditions ne sont pas les mêmes. Ici le climat est moins favorable. Les vents et les courants de l'Atlantique poussent vers les côtes des banquises qui y séjournent parfois presque jusqu'en mai, sans cependant bloquer les ports. Bien que fertile, le sol n'offre pas l'exubé-

quelques années le Cap-Breton sera littéralement absorbé par l'industrie de la houille et celle de l'acier, lesquelles en attireront d'autres. Ce sera un des grands foyers manufacturiers du monde.

rante productivité de celui des plaines de l'Ouest; d'autre part, les algues, les varechs, les déchets de poisson se trouvant partout en abondance pour l'enrichir, il ne s'épuise pas facilement et peut donner de riches moissons. Au midi de la Suède, où la terre et le ciel offrent à peu près les mêmes ressources et les mêmes inconvénients, on a fait merveille; l'Irlande renaît sous l'impulsion de quelques savants agronomes et l'exode de ses habitants a à peu près cessé. Ces réformes demandent un effort que le Cap-Breton ne fera pas maintenant, car on trouve plus de profit à acheter les produits agricoles de l'Ouest canadien; on épuisera cette ressource avant que d'en chercher plus près de soi. L'agriculture, au Cap-Breton, semble donc devoir retomber au second plan, pour renaître à une époque ultérieure. Aussi constate-t-on que la population rurale et côtière, ainsi que les produits de leur industrie, n'ont guère augmenté depuis vingt ans. Les vrais et appréciables progrès se bornent aux centres miniers et industriels, habités en grande partie par des étrangers à l'île dont nous sommes à étudier l'état social.

Etat Social

Le Cap-Breton a eu plusieurs historiens, surtout M. Brown et notre regretté collègue à la Société Royale, Sir John Bourinot. Les richesses minérales si variées de la région ne sont un secret pour personne; elles étaient connues en partie des premiers explorateurs. Décrire ce pays serait donc superflu et il nous suffira de rappeler au fur et à mesure les points essentiels à la thèse.

On sait que le célèbre lac du Bras-d'Or divise géographiquement cette île en deux parties; il en est de même au point de vue social, exemple remarquable de l'influence du lieu sur les moeurs. En abordant à la rive nord de ce fjord, on trouve tout d'abord un pays montueux aboutissant à un plateau très vaste et pratiquement inexploré qui s'élève parfois à plus de douze cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Sur de grandes étendues ce plateau est dénudé et exposé aux vents du large; l'agriculture n'y donnerait que

de médiocres résultats, mais c'est le paradis du gibier et notamment du caribou qui le parcourt en hordes nombreuses. On pourrait avantageusement établir là un parc national. Vue de l'Atlantique la côte apparaît aride et déserte, mais on trouve dans l'intérieur, nous disent les explorateurs, de profondes vallées où des forêts de chênes et d'érables ombragent un sol vierge, fertile et protégé contre les souffles du large.

C'est sur la rive septentrionale du Bras-d'Or et jusqu'à quelques milles dans les vallées intérieures que se groupe le gros de la population catholique d'origine écossaise. Elle semble avoir conservé, encore mieux que ses compatriotes de la vieille Ecosse, les mœurs et les traditions des ancêtres. Je n'ai fait que passer dans cette région sans pouvoir l'étudier, mais j'en ai vu assez pour me rendre compte que les habitants sont bien des montagnards écossais, parlant encore assez généralement la langue gaélique. Leurs occupations sont l'agriculture et la pêche, mais ils n'ont pas su leur donner de grands développements. C'est que leur émigration fut antérieure à la réforme agricole en Ecosse. Le duc d'Argyll, dans son remarquable ouvrage : *Scotland as it was and as it is*, établit que la misère publique qui a déterminé l'expatriation de tant de familles, tenait presque entièrement à un mauvais système d'agriculture qu'on refusait d'abandonner pour un système meilleur. L'exode d'une population très intelligente dans de telles conditions témoigne de la puissance de la routine et des efforts qu'il faut déployer pour la combattre. Ce groupe est d'un physique avantageux, mais le milieu est assez pauvre ; les jeunes gens sont beaucoup mieux instruits que leurs pères, grâce aux excellentes écoles communes de la Nouvelle Ecosse. Bien qu'ils ne fussent que tenanciers dans leur pays d'origine, les colons ont su depuis cent ans conserver la propriété de leurs terres. C'est un progrès réel accompli, grâce à un concours de circonstances favorables.

Au midi du Bras-d'Or, le pays est moins accidenté, l'agriculture et la pêche plus faciles, la population plus dense, plus instruite et plus prospère. Il s'agit ici naturellement de

la population rurale établie sur le sol. En dehors de cette population et ayant assez peu de rapports avec elle, se trouve la population ouvrière des mines et des fabriques. Ces populations urbaines, déjà très importantes, dépasseront bientôt en nombre la population originaire du Cap-Breton. Celle-ci, au sud comme au nord du Bras-d'Or, se compose en partie des descendants d'émigrants de la haute Ecosse, mais avec un fort mélange de "lowlanders" et des successeurs de soldats ayant obtenu des octrois de terres. Le culte presbytérien domine presque partout. Ici encore on observe les anciennes mœurs ; la langue gaélique est pieusement cultivée, bien que la transformation qui se produit soit évidente, surtout chez les jeunes gens. Dans telle église, par exemple, le service se fait en langue gaélique d'abord, pour les anciens, puis en anglais pour la jeunesse qui ne comprend plus guère la langue de ses pères.

Nous avons donc devant nous comme une miniature de l'Ecosse, dont le Cap-Breton est en quelque sorte la réplique. Comme en Ecosse, les côtes sont découpées en baies profondes et entourées d'îles. Un important bras de mer forme la ligne de démarcation entre les terres hautes et basses. Ici comme dans l'ancienne patrie la population du nord est catholique, tandis qu'au sud du Bras-d'Or comme de la Forth, la race celtique se mêle à l'élément anglo-saxon dont elle partage la langue et la religion. Pour que rien ne manque au tableau, on trouve ici comme en Ecosse, de nombreux souvenirs français, sans parler des établissements acadiens, des côtes occidentale et méridionale et de l'île Madame. Ceux-ci cependant forment un groupement social séparé rappelant les vieilles colonies scandinaves des Orcades.

Les Ecossais du Cap-Breton ont conservé pour leur pays d'origine un attachement très vivace. A ceux qui se sont établis ailleurs sur le continent, il ne reste le plus souvent qu'un souvenir affectueux ; ils ont perdu la tradition et surtout les mœurs. Au Cap-Breton les mœurs se sont peu modifiées et la tradition est restée longtemps à peu près intacte, car ce pays isolé ne différait pas essentiellement de

la haute Ecosse. Aussi peut-on dire que pendant près de cent ans les Écossais du Cap-Breton ont fait tache au milieu de la population américaine originaire de la Grande-Bretagne. Ils sont restés distincts de la masse par les mœurs et en partie par la langue. C'est en vivant au milieu de ces hommes qu'on comprend qu'il pèse encore sur eux quelque chose de la tristesse de leurs pères arrachés à leur patrie. Cette tristesse Robert Louis Stevenson l'a fortement décrite : "A l'entrée du loch Aline un grand navire est à l'ancre. Sur son pont et sur la plage voisine se presse une foule compacte ; elle s'agite, passe et repasse continuellement par d'innombrables barques entre la rive et le vaisseau. Une lamentation funèbre s'élève des flots et ceux qui sont restés sur la rive y répondent en accents tristes et déchirants. C'est un départ d'émigrants en destination d'Amérique. Notre barque approche ; les exilés penchés sur les bastingages tendent vers nous leurs mains suppliantes. Mais voici le signal du départ, les voiles se déploient, le navire s'éloigne lentement et bientôt nous n'entendons plus que le triste refrain : Adieu, adieu Lochaber, s'éteignant comme un lointain sanglot."

Pour ce qui est du Cap-Breton, cette émigration eut lieu surtout de 1802 à 1812, ou 1827, dit M. Edward Gilpin (1). Pendant cette période, plus de 25,000 personnes, venues pour la plupart du versant occidental de la haute Ecosse, se sont établies dans le pays. Ce n'est pas volontairement que ces braves gens s'éloignaient de leur patrie si aimée. La cause première de l'exode était sans doute la faillite de l'agriculture traditionnelle devenue insuffisante pour nourrir la population. Mais il est certain aussi que plusieurs grands propriétaires terriens encourageaient systématiquement leur départ, trouvant leur profit à convertir de pauvres métairies en pâturages. Les montagnards, l'esprit de clan aidant, se soumettaient docilement, mais le cœur serré, à

(1) Le régime des octrois des terres de la Couronne a pris fin en 1810 ; depuis lors jusqu'en 1818 on y a substitué le régime des permis (Crown Licences, Warrants, etc.).

l'exil qu'on leur imposait. Cet esprit de clan se manifestait aussi chez les seigneurs. Ils savaient que malgré les déchirements du départ, le sort de leurs censitaires se trouverait en définitive amélioré. La plupart du temps ils les faisaient accompagner d'hommes de confiance, chargés de les diriger et de veiller à leur premier établissement dans leur nouvelle patrie. L'autorité de ces hommes était une délégation de celle du seigneur ou du chef de clan. N'étant sanctionnée par aucune loi, les colons s'en affranchissaient en général dès leur arrivée en Amérique et les chefs qui, comme le célèbre Laird McNab, dans Ontario, ont voulu imposer une autorité féodale, n'ont pas tardé à le regretter.

Au Cap-Breton il en fut autrement, par suite de l'isolement des émigrés. On y conserva longtemps, on n'a pas encore complètement perdu cette caractéristique de la race celtique : fidélité aux personnes plutôt qu'aux idées et aux principes. Parmi les chefs qui conservèrent longtemps dans l'île une autorité considérable, on en cite un qui portait le sobriquet de Long-Doigt, parce que deux des doigts de sa main droite étaient démesurément longs et rigides ; cette difformité singulière est sans doute pour quelque chose dans sa célébrité. Il semble cependant avoir possédé quelques-unes des qualités d'un meneur d'hommes et il exerçait une influence assez notable. On le prenait volontiers pour arbitre des différends et s'il arrivait aux autorités de Sydney d'émettre un avis contraire au sien il enfourchait sa monture et se rendait à la ville où juges et avocats craignaient sa véhémence sinon ses arguments.

Les chefs de la première génération disparurent dans le cours ordinaire de la nature, mais l'esprit communautaire de clan persistant toujours, ils eurent des successeurs. Pendant de longues années, un excellent prêtre, le révérend messire McLeod, fut le maître incontesté de la région du nord, tandis que son cousin, le révérend pasteur McLeod, presbytérien, exerçait une influence analogue au sud. Ce dernier avait obtenu l'autorisation de percevoir la dîme. Et ce droit, aux termes de son titre de concession, était transmissible à ses descendants qu'ils

fussent ou non ministres du culte. C'est un exemple des fréquentes concessions irrégulières faites dans ce pays (1). Comme tous les événements de l'origine, celui-ci décèle la formation communautaire qui donna lieu à tant d'abus du système féodal en Ecosse, en Irlande et dans certaines parties de la France. On sait que la féodalité, restée en somme favorable à l'expansion sociale dans les pays anglo-saxons et francs, se compliqua bientôt chez les groupes celtiques d'exactions sans nombre. Cela donna lieu à la longue à des soulèvements populaires, mais pendant des siècles, surtout en Ecosse, les peuples souffrirent en silence; ils s'effacèrent. La merveilleuse chronique de saint Colomban d'Iona, retrace la carrière du saint dans ses moindres détails quant à sa vie spirituelle et à ses rapports avec les grands; mais quant au peuple qu'il a aimé et protégé, qui vénérât la trace de ses pas, on chercherait en vain dans ce document des indices sur sa manière d'être et de penser; on dirait qu'il n'existe pas. On sait d'autre part que les chefs de clans, qui n'étaient revêtus d'aucune autorité légale, exerçaient alors et longtemps après, un pouvoir absolu d'autant plus difficile à entamer que le peuple semblait chérir ses liens.

Les traces de ce régime existent encore au Cap-Breton. Elles deviennent de plus en plus faibles et rares et elles s'effaceront bientôt entièrement, car le pays tout entier est en pleine transformation. Cette évolution est généralement plus rapide au sud qu'au nord, mais on trouve encore, même au sud du Bras-d'Or, des exemplaires de la tendance ancienne et moderne.

(1). La confusion des titres au Cap-Breton a toujours été très grande. C'est à tel point qu'en 1839 le gouvernement du Cap-Breton les annulait en gros dans le but d'accorder des titres nouveaux. La loi de 1843, d'autre part abroge celle 1839, et remet tout en question. Aujourd'hui les titres de propriétés sont assez bien établis; mais il n'en est pas de même pour les droits miniers. Une foule de prétentions contradictoires retardent l'extraction du minerai de fer sur l'île.

Deux Familles.

Deux familles que j'ai pu observer représentent assez bien l'une l'ancien type écossais du Cap-Breton, l'autre celui qui évolue très rapidement vers un état social plus moderne. Il serait intéressant et utile de les passer toutes deux au crible de la méthode de M. Léon Gérin, et je crois posséder pour cela les données nécessaires. Mais outre que la transcription de ces observations comporterait une étude beaucoup plus longue que la présente, je m'en trouve détourné pour des raisons personnelles. J'espère que les quelques indications données ici seront jugées suffisantes. Chacune de ces familles occupe une terre agricole à l'embouchure de la rivière Mira, qui en cet endroit coule étroite et profonde entre des rives hautes et escarpées. Une crevasse qu'on appelle "Mira Gut" (détroit de Mira) livre passage à la rivière jusqu'à la mer; son cours s'élargit en remontant vers les jolis lacs qui forment sa source. La terre que possède chacune de ces familles est d'une égale fertilité, mais celle qui occupe le promontoire de gauche est assez pierreuse. Sur les bords de la mer, au pied de ces deux propriétés circulent les trains de la voie ferrée Sydney et Louisbourg, qui passent par les centres importants de Glace Bay et de Morienne. Des bateaux à vapeur d'un tonnage suffisant remontent la Mira sur une cinquantaine de milles, touchant à plusieurs villages et à des points d'une importance industrielle. La baie de Mira est d'autre part un lieu de villégiature idéal; grève magnifique, paysage très intéressant souvenirs historiques de tous les côtés.

Sur la rive droite demeure le fils de l'ancien chef de clan, Long-Doigt. C'est un homme de soixante-quinze ans, à barbe blanche, mais grand, droit et vert, n'ayant presque rien perdu de son activité et de sa vigueur. Il porte le béret écossais et se drape volontiers dans un plaid qui ne manque pas d'une certaine élégance. Il est fier de son nom, de son origine, de sa personne et il nous fait voir une charrue apportée d'Ecosse par son père et construite en 1708. Cette charrue est presque le seul souvenir matériel qui lui reste,

si ce n'est quelques procès qui durent encore. Ses frères et ses sœurs sont dispersés au loin, lui-même ne s'est marié que bien tard et il est le père de plusieurs enfants dont l'aîné n'a que seize ans.

Dans cette famille le père commande en maître absolu et on comprend bien vite en lui parlant que la paix ne règnerait pas longtemps au foyer si la mère ou les enfants risquaient la moindre contradiction. Et cependant, dans ses rapports avec ses voisins, une timidité étrange se mêle à un ton naturellement tranchant. C'est que les choses ont bien changé. Ce personnage autoritaire dans sa famille et cela par la conception traditionnelle de son rôle de chef, aurait exercé dans la région une influence analogue à celle de son père, s'il eut possédé ses talents, et surtout si le milieu social ne s'était pas profondément modifié. Aujourd'hui, il se trouve presque seul de son espèce, du moins au sud du Bras-d'Or ; ses voisins, tout en ayant soin de ne pas entrer en conflit avec lui, n'acceptent plus ses idées. Puis on sait qu'au fond du cœur il a des prétentions qu'il ferait valoir s'il en avait le pouvoir.

La terre du fils de Long-Doigt a une étendue de cent acres environ ; c'est un plateau ondulé se terminant au promontoire de Mira, au sommet duquel se trouve sa maison, assez vaste, mais de pauvre apparence et pas très bien tenue. Cette maison est en bois, elle est exposée à tous les vents et facile à incendier. Tout près un coteau s'incline doucement vers la Mira ; on y trouve les restes d'un beau verger, d'un potager et d'une fontaine dont les eaux arrosaient des plates-bandes. Cela entoure les ruines d'une solide maison de pierre abritée contre les vents. Pourquoi avoir abandonné cet excellent site pour un endroit beaucoup moins favorable ? Pourquoi quitter des maisons solides et substantielles pour de pauvres baraques de bois ? Personne n'a su me donner une explication satisfaisante de cette singulière manière d'agir qui est générale pourtant dans cette partie du Cap-Breton. Ces anciennes maisons françaises, offraient pour la plupart des logements plus désirables sous tous les rapports que les maisons actuelles ;

leur entretien ne présentait aucune difficulté. Cependant on voit leurs murs ruinés ou leurs solides cheminées se dressant soudain dans les champs comme des spectres du passé.

La principale ressource de cette famille est une agriculture assez rudimentaire et laissant peu de surplus pour la vente, si ce n'est un peu de foin. La pêche côtière faite très en petit, mais régulièrement, forme aussi un appoint important. Du reste toute la famille est suffisamment et décentement vêtue, sa nourriture est saine et suffisante, se composant surtout d'avoine bouillie, le mets national écossais, de poisson, de lait, de pommes de terre et aussi souvent de boeuf ou de lard, et la santé de tous ne laisse rien à désirer. Sa vie isolée, les traditions qui l'entourent, les préjugés auxquels son chef est attaché, son isolement social et même jusqu'à un certain point religieux, tout concourt à former ici, au point de vue économique et social, un type bien inférieur à ceux de la province de Québec que décrit M. Gérin. Si le père élevait ses enfants à sa guise, ceux-ci hériteraient de beaucoup de ses préjugés et de ce qu'on pourrait appeler ses incompétences sociales, sans acquérir les vertus un peu barbares de son ancêtre Long-Doigt.

Seulement, et c'est là un point capital dans l'étude qui nous occupe, les enfants de cet homme de formation surannée pour ne pas dire inférieure, sont obligés de par la loi de fréquenter les excellentes écoles établies par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse; les autorités municipales veillent de près à la rigoureuse observance de cette loi. Il est donc probable que les enfants ayant acquis l'instruction et des idées plus modernes, cesseront de vivre dans un isolement relatif; leur formation sera supérieure non seulement à celle de leurs parents, mais aussi à celle de certains types qui peuvent être considérés comme plus avancés que leur type ancestral, mais qui n'ont que la tradition familiale comme guide. Celle-ci (la tradition, la mentalité) a sans doute sa très grande importance, mais si elle n'est pas fortifiée par l'instruction elle va nécessairement en s'affaiblissant.

Supérieure au type précédent, supérieure aussi, je crois, à celui de l'habitant de Saint-Justin, la famille M..... offre un exemple du groupe écossais du Cap-Breton ayant à peu près complété l'évolution qui en fait l'égal des types anglo-saxons les plus avancés du continent américain. La comparaison entre cette famille et la précédente est d'autant plus intéressante que toutes deux, je l'ai dit, occupent des terres voisines de même valeur et étendue à peu de chose près, qui leur sont parvenues par héritage. Nous verrons qu'ils ont tiré un parti bien différent d'avantages à peu près analogues.

Cette famille M..... se compose de neuf personnes, le père, la mère, deux fils, quatre filles tous adultes, moins une seule fille, et une tante célibataire. On n'emploie pas de domestiques, bien que la présence dans la maison, pendant la saison d'été, de plusieurs pensionnaires, semblerait le justifier. Le père, âgé de 65 ans environ, est le descendant d'un ancien soldat dont le régiment a été licencié au Cap-Breton. Le vétéran obtint un octroi de terre que ses descendants cultivèrent de père en fils. En général, au Cap-Breton, le fils aîné d'un cultivateur cherche fortune à l'extérieur ou à l'étranger, pour ne pas obérer le budget familial et aussi, s'il se peut, pour augmenter ses ressources jusqu'à son mariage. Il en a été ainsi habituellement dans la famille M..... Son chef actuel avait un frère aîné qui est devenu marin et qui a péri dans un naufrage. Le fils aîné de la génération présente, victime d'un accident qui le rend impropre au travail manuel, est télégraphiste sur le chemin de fer Sydney et Louisbourg, et en bonne voie de prospérité. Le cadet, âgé aujourd'hui de vingt-un ans, aide à son père et lui succédera. Au physique comme au moral ce père et ce fils sont des types supérieurs; ils sont instruits, lisent des livres et des journaux, discutent leurs propres affaires et les affaires publiques avec intelligence et modération. On ne remarque pas chez eux cette rudesse dans les manières qu'on déplore souvent chez les gens de la campagne. Les M..... et ceux qui les entourent sont des gentlemen dans leurs manières. Je n'ai pas du reste rencontré de gens impolis au Cap-Breton.

Ils tirent du sol le meilleur parti qu'ils peuvent sans changer absolument les méthodes anciennes. Trop exposée aux vents du large, leur terre produit difficilement et tardivement les céréales. Il faudrait pour la mettre en rapport augmenter le troupeau qui ne se compose actuellement que de quatre ou cinq têtes, et se livrer davantage à l'industrie laitière. L'agriculture est cependant la principale ressource de la famille.

Dans la famille M..... on ne fait plus la pêche. Le travail est très exactement réparti entre les divers membres. La mère s'occupe exclusivement de la maison, des enfants, et, l'été, de ses pensionnaires. Sa belle-sœur et ses filles lui aident à tour de rôle, mais chacune a en outre ses occupations particulières. La tante tient le bureau de poste de Mira; la fille aînée seule est simple fermière, toutes les autres, bien que ne dédaignant pas ces travaux, fréquentent l'école normale et ont obtenu ou obtiendront des diplômes d'institutrices; l'une possède un vrai talent pour la musique, mais toutes sont sans prétention, modestes dans la mise et le maintien.

Cela constitue un intérieur agréable où règne la paix absolue. L'habitation modeste est saine et bien tenue, la nourriture variée et convenablement apprêtée est semblable à celle des cultivateurs aisés de la Nouvelle-Angleterre et d'Ontario, peut-être un peu plus recherchée; le vêtement est sans recherche, on soigne surtout la personne, les cheveux, les dents. Un harmonium, plusieurs liasses de bonne musique, livres, revues, journaux, sont la ressource des soirées d'hiver. Le rouet, qui ne sert plus, reste néanmoins dans un coin du "living room."

Toute cette vie familiale laborieuse, animée et heureuse est en grande partie l'oeuvre de l'excellent système des écoles publiques de la Nouvelle-Ecosse. Ici sans doute l'évolution était déjà commencée dans la génération précédente, les parents se trouvent eux-mêmes en état de diriger leurs enfants. Mais grâce à une instruction plus complète et à une formation énergique, les enfants feront encore mieux. C'est ainsi que le fils cadet, successeur de son père,

se prépare de longue main à faire valoir la propriété. La modeste pension, pouvant recevoir une dizaine de personnes, sera entourée de chalets qui rendront la plage populaire. Puis il exploitera les carrières qui se trouvent sur sa terre et construira des fours à chaux. Cette pierre, utilisable dans l'industrie, entrave l'agriculture mais il nous a fait remarquer qu'elle ne nuit en aucune façon à l'élevage des vaches laitières et des animaux de boucherie.

Naturellement, une telle famille exerce une influence saine sur son entourage. Appartenant au culte baptiste, dont les adhérents sont peu nombreux, elle s'occupe de l'entretien de la chapelle et héberge le pasteur plus souvent qu'à son tour. Ses rapports de voisinage sont fréquents et les associations dont elle forme partie tiennent surtout de l'école et de l'église. On s'occupe peu des affaires municipales, si ce n'est au point de vue de ces groupements ; quant à la politique, on en suit les développements, mais sans passion. Enfin chacun des membres de la famille affirme dans tous ses actes, la doctrine si salutaire de la confiance en soi : " self-reliance et self-help."

Le type anglo-américain.

Ces deux familles sont des exemplaires assez typiques de la population écossaise rurale du Cap-Breton à l'heure actuelle. Sa destinée ultime ne me paraît pas douteuse. Elle perd rapidement sa caractéristique traditionnelle pour se fondre dans la masse anglo-saxonne américaine. Celle-ci est partout presque identique, car partout on trouve des influences identiques à l'oeuvre : les pouvoirs publics et l'école s'inspirant d'un même principe et agissant dans des milieux où les moyens d'existence ne sont pas essentiellement différents. La facilité et la rapidité des transports mettent les mêmes objets et les mêmes ressources à la portée de tous. Ce phénomène semble du reste général dans l'Amérique septentrionale. C'est la langue qui détermine les groupements. Les gens de langue française au Canada, si différents en France, en Belgique et en Suisse, perdent

rapidement ici leurs traits distinctifs. Quant aux Anglais modernes, ils ne reconnaissent plus leurs cousins d'Amérique tant ceux-ci ont évolué.

Ce type américain ne s'est pas, on le conçoit, formé en un jour. On en trouve l'origine aux Etats-Unis. Dès le milieu du XVIII^e siècle l'influence d'une élite nouvelle intellectuelle et sociale se manifestait parmi les descendants des *pilgrim fathers* qui s'étaient expatriés pour satisfaire à une conviction profonde. Ce fut là le foyer de la révolution américaine à laquelle le peuple des Etats hors de la Nouvelle-Angleterre, ne se rallia d'abord qu'en hésitant. La révolution politique triomphante fit la révolution sociale dont l'école publique fut l'instrument. Des citoyens grandirent imbus des traditions plus ou moins véritables de cette révolution. On ne craignit pas de nourrir les enfants de gloires quelquefois un peu problématiques afin de stimuler leur ambition patriotique. L'effort fut calculé, unanime, énergique. Ses initiateurs, s'affranchissant de toutes entraves traditionnelles, s'appliquèrent à former les jeunes intelligences d'après un programme de philosophie pratique nouveau dans l'histoire de l'humanité.

Naturellement cette innovation donna lieu à de vives critiques, les mêmes du reste qu'on fait entendre aujourd'hui dans d'autres pays où l'on tente des expériences sociales analogues. Il est vrai que le premier produit de l'éducation nouvelle fut franchement désagréable. Les nouveaux citoyens manifestaient leur liberté par la grossièreté et la violence. Charles Dickens en a fait un portrait inoubliable. Mais il avait écrit sans assez réfléchir, car les descendants des hommes qu'il critiquait, sortis du même moule scolaire, ont, à certains points de vue, réalisé l'idéal de l'écrivain.

Le système scolaire d'Ontario, des provinces maritimes et de l'Ouest canadien fut calqué sur celui des Etats-Unis. L'institution est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire la description. On y exalte systématiquement l'effort, mais l'effort concentré, impassible et sans démonstration extérieure, ce qui décuple les forces d'un homme en face d'un ennemi non averti. C'est une armure. C'est ce qu'un

écrivain a appelé : "to learn the lesson of the race." Les jeunes gens ainsi formés sont capables presque de tout, car on leur a persuadé que rien ne leur est impossible et qu'en toutes choses ils doivent compter sur leurs propres forces, leur propre jugement. Que nous sommes loin du citoyen idéal décrit par le vicomte M. de Vogüé : "prêt à tous les dévouements et à tous les sacrifices sur un signe du chef qui sait capter sa confiance, n'exigeant en retour de ce chef qu'une garantie de protection après la lutte quand les combattants licenciés retombent dans leur apathie." Chez les populations de formation anglo-américaine, on peut dire que l'apathie n'existe pas, on ne demande la protection de personne, on ne reconnaît point de chef et c'est tout au plus si on consent à déléguer certains des pouvoirs populaires pour un temps limité. Ces populations sont complètement particularistes et, à notre avis, l'avantage est énorme.

Plusieurs romanciers anglo-américains et canadiens, notamment messieurs Robert Barr, Knowles et Montgomery se sont faits les peintres de cet état social. Certaines parties des Etats-Unis, surtout la Nouvelle-Angleterre, sont, on le conçoit, en avance sur le Canada où le milieu est moins riche et le terrain moins préparé. Aussi trouve-t-on dans la république américaine une magnifique floraison d'écoles supérieures, dont on peut juger de l'esprit en étudiant cette personnalité remarquable, le Dr Goldwin Smith, qui en fut une des âmes dirigeantes.

Impossible de nier en tout ceci l'influence du régime scolaire. Mais l'école ne donne ces résultats que parce que le milieu est favorable. Le réformateur reste impuissant en face de certaines conditions antisociales. Dans les très grandes villes et dans certains centres industriels, où sont parquées les masses prolétaires, on trouve une population bien difficile à classer. L'organisation des unions ouvrières lui a donné une formation, inférieure il est vrai à celle que nous venons de décrire, mais bien supérieure à son état antérieur. Il ne faut pas l'oublier, en effet, une masse prolétaire non organisée et amorphe, est réfractaire

au progrès social. On constate donc qu'en Amérique comme ailleurs, la classe ouvrière reste distincte du reste de la population et que la divergence entre les deux est profonde.

Il en est déjà ainsi au Cap-Breton. Un assez grand nombre de jeunes gens, il est vrai, abandonnent l'agriculture pour le travail des mines, mais on remarque que ceux qui ont suffisamment évolué vers le type supérieur anglo-américain évitent de se laisser entraîner de ce côté.

Les groupes français.

C'est cette force sociale dont nous venons de parler qui développe l'Amérique septentrionale. Son esprit est un peu exclusif, mais sa puissance est formidable. Ceux qu'elle n'assimile pas elle les isole, elle les emmure d'indifférence et de silence, comme les abeilles ensevelissent dans la cire les intrus qui pénètrent dans la ruche. Cela n'est pas l'effet d'un calcul, c'est la résultante d'une impulsion d'où l'instinct n'est pas absent. Les immigrants qui s'attendent à des conditions nouvelles se conforment autant qu'ils le peuvent aux conditions de l'Amérique, mais les Anglais qui croient retrouver des Anglais en restent fort surpris; aussi les malentendus sont-ils fréquents. Il en est de même pour les Français; il ne comprennent plus d'abord les Canadiens-français.

Seul un groupe puissant, homogène et économiquement indépendant, peut résister à cette assimilation civilisatrice, mais un peu trop uniforme et despotique, et cela à la condition de lui opposer un élément civilisateur également avantageux. Il est bien évident que si la formation qu'on voulait opposer à la civilisation anglo-américaine lui était vraiment inférieure, il ne serait pas sage d'insister pour qu'elle survive. Heureusement, la formation sociale canadienne-française, laquelle nous vient de France, n'est pas inférieure à l'anglo-saxonne. Il est indéniable cependant qu'il y a arrêt dans le développement normal de nos compatriotes. Les Canadiens-français sont assez nombreux et organisés pour résister à l'assimilation; ils l'ont fait avantageusement, alors qu'opposés à une population anglo-

saxonne moins avancée que celle d'aujourd'hui, ils ont conquis la liberté. Ont-ils su conserver leurs avantages ? Ont-ils compris la nécessité d'un effort soutenu ? Ont-ils conquis surtout l'indépendance économique, corollaire obligé des libertés politiques ? Ne sont-ils pas plutôt, comme le citoyen idéal de M. de Vogüé, retombés dans l'apathie ? Ont-ils jamais réfléchi que s'il leur arrive de se laisser devancer dans la lutte, le contre-coup pénible de leur infériorité même temporaire se fera sentir jusque dans le plus infime groupement français de l'Amérique, et à plus forte raison du Canada ? Si les colonies françaises de la Nouvelle-Angleterre, du Nouveau-Brunswick, du Cap-Breton sont prospères et respectées, c'est que la province de Québec aura fait son devoir ; sont-elles malheureuses et léthargiques, c'est que dans la province de Québec on est oublieux du devoir social. Les circonstances ne m'ont pas permis de visiter les groupes français de l'île du Cap-Breton, je ne les connais que par ouï-dire ; je ne saurais donc dire jusqu'à quel point ils souffrent de nos fautes. Ce que je sais bien, c'est que ces fautes ne sont pas irréparables, que le Canada français peut encore se racheter et reprendre son véritable rôle, au prix d'un effort unanime et sérieux. Et s'il fait cet effort, les Acadiens, vivant en villages isolés sur l'ancienne île Royale, verront s'ouvrir devant eux un brillant avenir sans qu'ils aient à sacrifier pour cela la langue qui leur est chère. Il fut un temps où le peuple grec, jadis si glorieux, n'était plus représenté que par une poignée de paysans ruinés et rendus à demi-sauvages par des siècles d'oppression. Et cependant nous voyons aujourd'hui la nation grecque refleurir non seulement en Grèce, mais aussi dans toute la Turquie d'Europe où elle domine par sa culture et par sa puissance économique, en attendant sa complète émancipation. De tels exemples prouvent que les rejetons d'un peuple illustre peuvent tout espérer, s'ils veulent faire de sérieux efforts pour reconquérir leur place au soleil, sur une terre où l'oppression est inconnue et où l'intelligence et l'effort sont sûrs de trouver une prompte récompense.

L'Ecole des Belles-Mères

COMEDIE EN UN ACTE

PERSONNAGES

FIFINE, femme d'André.....	MMES DULUC
Mme GRAINDOR, mère de Fifine.....	JENNY ROSE
Mme MEILLET, mère d'André.....	NETZA
LEONTINE, bonne.....	DICKSONN
M. GRAINDOR.....	MM. LERAND
ANDRE.....	MAURY

En p e nos jours.

Un salon

SCENE PREMIERE

FIFINE, ANDRE

André entre par la porte, en bras de chemise, tenant sa jaquette à la main. Il ne voit pas Fifine qui met son chapeau.

André. C'est trop fort ! (Il appuie avec force, à plusieurs reprises, sur un bouton électrique ; il va à la porte du fond et l'ouvre en criant.) Léontine ! Léontine !

Fifine est arrivée sur la pointe des pieds jusqu'auprès de son mari qui ne l'a pas encore vue ; elle crie également. — Léontine ! Léontine ! (Elle éclate de rire et descend en scène.)

André. Ah ! tu es là ! Et la bonne ?

Fifine. Léontine ?

André. Oui, ma jaquette n'est pas brossée.

Fifine. Tu vas voir des malades, ce matin, monsieur le docteur ?

André. Tu sais bien que je n'en ai pas. Depuis un mois

que j'ai passé mon dernier examen... Mais je sonne depuis une heure.

Fifine. Et personne ne répond ?

André. Non !

Fifine. Ca ne m'étonne pas !

André. Pourquoi ?

Fifine. Parce qu'il n'y a personne. (Elle rit.)

André. Tu ne seras jamais sérieuse.

Fifine. Si, quand j'aurai vingt ans.

André. Mais moi, j'en ai vingt-cinq et je...

Fifine. Mon pauvre André... Faut te brosser toi-même comme pendant notre voyage de nocés à Paris.

André. Je n'ai pas trouvé la brosse.

Fifine. Ah ! attends ! (Elle lui prend la jaquette des mains et la secoue un peu.) Là !

André, (mettant sa jaquette).—Et Léontine ?

Fifine. Elle est sortie pour chercher une place.

André. Une place ! On l'a donc mise à la porte ?

Fifine. Qui !

André. Qui ?

Fifine. Maman, parbleu !

André. Pourquoi ?

Fifine. Je ne sais pas... Qu'est-ce que ça peut te faire ?

André. Et l'autre ?

Fifine. L'autre, elle est allée faire une course.

André. Où ça ?

Fifine. (riant). En voilà, des questions ! Est-ce que je sais.—C'est maman qui l'a envoyée. Tu es fâché ?

André. Non !

Fifine. Faisez une risette !

André, (riant). Embrasse-moi.

Fifine. Encore ?... N'abîme pas mon chapeau. (Il l'embrasse.) Là !... C'est assez... Comment le trouves-tu, mon chapeau ?

André. Très gentil.

Fifine. Tu dis ça ; tu ne l'as pas regardé.

André. Mais si... Tu sors ?

Fifine. Tu vois.

André. N'oublie pas de passer chez le tapissier.

Fifine. Maman y est allée.

André. Qu'est-ce qu'il a répondu ?

Fifine. Elle te le dira.

André. Où vas-tu ?

Fifine. Je vais avec maman.

André. Quoi faire ?

Fifine. Ah ! voilà !... Acheter un chien ?

André. Un chien ?

Fifine. Oui ! Oh ! il est si petit, que tu ne t'apercevras pas de sa présence. C'est un amour, gros comme ça, avec des petites oreilles, des yeux noirs... tu verras. Il ressemble à ma tante. Tu sais, ma vieille tante. Je le ferai jouer. Nous jouerons tous les deux. Tu lui apprendras à faire le beau. (Elle saute de joie.) Ce qu'on va s'amuser.

André (riant). Et combien, cet amour ?

Fifine. Cher !... mais c'est comme en tout : quand on veut avoir du beau, il faut y mettre le prix.

André. Combien, encore ?

Fifine. Cent cinquante francs.

André. Tu es folle, ma petite Fifine ? Voyons, réfléchis... Tu ne l'auras pas huit jours, que tu en seras lasse...

Fifine. Tu crois ?

André. Certainement. Et puis... je ne sais pas bien comment te dire cela... il faut un peu surveiller nos dépenses.

Fifine (sans mauvaise humeur.) C'est bon ! je ne l'achèterai pas... Es-tu content ?...

André. Oui !

Fifine. Au revoir ! Au revoir ! (Elle sort en courant.)

SCENE II

André (seul, puis Léontine)

André. J'ai peut-être eu tort de la priver de son chien... mais je ne veux pas laisser sa mère gouverner. (Entre Léontine.)

Léontine. Monsieur me demande ?

André. Non ! C'était pour... ce n'est plus la peine.

Léontine. Monsieur sait qu'on m'a renvoyée ?

André. Oui. Pourquoi ?

Léontine. Parce que j'avais demandé à madame—à la mère de madame—d'aller, dimanche, chez mon grand-père qui est malade.

André. Eh bien, vous irez chez votre grand-père et vous resterez à mon service.

Léontine. Merci, monsieur ! (On entend sonner.)

André. On sonne ! Allez donc voir ! (Elle sort.)

SCENE III

André (seul, puis Madame Meillet)

André. Je veux être le maître chez moi, saperlotte ! (La bonne fait entrer Mme Meillet.)

Madame Meillet.—Mon cher enfant ! (Embrassades.) Je viens entre deux trains, chez le notaire, pour signer des papiers. Je n'ai pas voulu passer dans ta rue, sans monter te dire bonjour. Fifine va bien ?

André. Très bien ! Elle est sortie.

Madame Meillet. Déjà ! Alors, je me sauve... Et la clientèle ?

André. Rien ! Seulement, nous comptons beaucoup sur l'influenza, au commencement de l'hiver.

Madame Meillet. Tant mieux ! Et le ménage, ça marche toujours, avec ta belle-mère ? Quelle idée vous avez eue de venir habiter ici... Alors, ça marche ?

André. Oui, seulement...

Madame Meillet. Seulement ?

André. Il y a des petits tiraillements. Fifine n'est pas assez affectueuse... Elle n'aime pas assez son chez soi... enfin...

Madame Meillet. Je vois ce que c'est. Il faudrait l'oeil de ta mère là-dedans.

André. J'ai peut-être eu tort de te dire cela.

Madame Meillet. Du tout ! du tout ! Je cours chez mon

notaire, parce qu'il ne serait plus là, si j'arrivais en retard... et je reviens ici. Et—écoute bien ce que ta mère va te dire—je n'en partirai pas avant que tout y soit en ordre.

André. Ma foi, je te remercie. Je n'osais pas te le demander... ce sera une bonne chose.

Madame Meillet. Tranquillise-toi. J'arrangerai tout, et ce ne sera pas long. A tantôt !

André (la reconduisant). A tantôt... (Il reste un moment à la porte, redescend et sonne. Léontine paraît.)

SCENE IV

André, Léontine

André. Vous mettrez trois couverts, ce soir !

Léontine (surprise). Trois couverts ?

André. Oui, ma mère dînera ici... Qu'est-ce que vous avez ?

Léontine. Mais, monsieur, c'est impossible !

André. Parce que ?...

Léontine. Mais, jusqu'ici, monsieur et madame ont toujours pris leur repas chez les parents de madame, en bas ; alors, la cuisine n'est pas en état.

André. Allons ! C'est bien !

SCENE V

Léontine, André, (puis) Fifine

Entre Fifine avec un petit chien sous le bras.

Fifine. Je n'ai pas été longtemps...

André. Qu'est-ce que c'est que ça ?

Fifine. Est-il gentil, hein ? N'est-ce pas qu'il ressemble à ma tante ? (A son chien.) Faisez une risette à son père. (A son mari.) Embrasse-le... Approche-toi, il va t'embrasser... approche-toi donc... (André, après résistance, se fait embrasser par le chien. Il s'essuie la figure.) Oh ! tu n'as pas besoin de t'essuyer comme ça. Il n'y a rien de plus sain que la langue d'un chien. (Au chien.) Il est messant, son papa ? Oh ! n'amour ! qu'il était zoli, zoli, le petit sien sien, à sa mémère... (Elle l'embrasse.)

André. Je croyais que tu ne devais pas l'acheter.

Fifine. Je ne l'ai pas acheté, j'ai dit à maman que j'en avais envie. Elle m'en a fait cadeau. Regardez, Léontine, s'il est joli, et son petit nez, et ses petites noreilles... Vous allez faire du feu dans la petite chambre et l'installer dans la niche qu'on a apportée... Et puis, il faut lui faire de la soupe ; allez chercher des os, en bas, et de l'eau ; n'oubliez pas de l'eau et un bout de sucre. Allez ! (Elle lui donne le chien.—A son mari.) Non, mais regarde. André, regarde, il veut que tu lui dises bonsoir. On dirait qu'il comprend que tu n'en voulais pas. Pauvre tite bête !... Bonsoir, mon trésor chéri. (Elle lui envoie un baiser.—Léontine sort.)

André, sans mauvaise humeur.—Heureux chien !

Fifine (riant et lui montrant le doigt). Oh ! Je sais pourquoi tu dis "heureux chien."—Assieds-toi là... Tiens, tu es un bon mari... J'avais très peur d'être grondée... mais c'est maman qui m'a forcée à le prendre. Tu es gentil de ne rien me dire. Voilà pour ta peine. (Elle l'embrasse. André veut la retenir.) Non ! c'est assez, chut ! Soyez sage !

André. Méchante !

Fifine. Vas-tu quelque part, tantôt ?

André. Je devais aller à une répétition de l'opéra nouveau, au théâtre des Arts ; je n'irai probablement pas.

Fifine. Oh ! si, vas-y.

André. Tu y tiens ?

Fifine. Oui... et emmène-moi !

André. Ma chère enfant, c'est impossible.

Fifine. Pourquoi ?

André. Ce n'est pas convenable... Il faut passer par les coulisses... il faut... Enfin, ce n'est pas ta place.

Fifine. Tu dis tout le temps ça... Et, lorsque tu te décides à me prendre avec toi, tu es bien content après... Tes amis le disent bien, qu'on peut conduire sa femme à une foule d'endroits, où tu ne veux pas que j'aïlle.

André. Oui, mais aucun n'y emmène la sienne ! Allons ! tu resteras là ! tu t'occuperas.

Fifine. Je resterai là... je resterai là... Pas ici, toujours.
En bas! chez maman.

André. Pourquoi? C'est ici... chez nous, ce n'est pas en bas.

Fifine. Oh! oui, mais ici, je m'ennuie, toute seule, je ne sais pas où sont les choses... Tandis que, chez maman, j'ai toutes mes petites affaires à leur place, toutes mes commodités... Enfin, je m'y plais mieux... Mais tu serais si gentil de m'emmener! Si tu savais comme ça m'amuse, de sortir! Je voudrais être toujours dehors.

André. Ce n'est pas possible.

Fifine. Tant pis!

André. Tu vas comprendre... Il faut t'habituer à rester davantage chez toi, prendre plus à coeur ton rôle de maîtresse de maison.

Fifine. Puisque maman est là.

André, Mais nous ne resterons pas éternellement chez tes parents.

Fifine. Pourquoi pas?

André. Mais... un jour viendra où j'aurai des clients...

Alors...

Fifine (s'échappant). Ah! Voilà maman! (Elle va au-devant de sa mère qui entre.)

SCENE VI

André, Fifine, Madame Graindor

Madame Graindor. Bonjour, André.

André. Bonjour, bonne maman!

Fifine. Dis donc, maman, André ne veut pas que j'aille à une répétition au théâtre des Arts.

Madame Graindor. André a parfaitement raison!

Fifine. Il y va, lui.

Madame Graindor. Eh bien! c'est qu'il a besoin d'y aller... Toi, tu viendras chez nous... Tu ne seras pas à plaindre.

Fifine. J'aurais voulu...

Madame Graindor. Ce n'est pas la place d'une femme comme il faut.

André. C'est ce que je lui disais. . .

Madame Graindor. J'ai vu Léontine, en entrant. . . A-t-elle trouvé une place ?

André. Elle n'en cherche plus.

Madame Graindor. Ah !

André. Je la garde.

Madame Graindor. Ah !

André. Je lui ai permis d'aller chez son grand-père.

Madame Graindor. Je ne lui aurais pas refusé d'aller là ! mais je crains que, sous ce prétexte. . .

André. Je suis sûr que c'est là qu'elle va.

Madame Graindor. Alors vous avez bien fait. Tenez, c'est pour vous, ce paquet que je viens d'apporter. (A Fifine.) Tu vas voir, comme il va être content. . . D'abord, il faut me dire si vous avez grondé bien fort à propos du chien.

Fifine. Il n'a rien dit.

Madame Graindor. Vrai ?

Fifine. Rien ! Il est mignon tout plein.

Madame Graindor. Si vous aviez vu comme elle en avait envie. Et cette petite bête, on aurait dit qu'il comprenait, il lui faisait des caresses à n'en plus finir.

Fifine. En pleurant ! Et en faisant comme ça avec ses petites papattes.

Madame Graindor. Je n'ai pas su résister. . . et je crois qu'à ma place, vous auriez cédé comme moi. Seulement, nous avons bien peur toutes les deux, n'est-ce pas, Fifine ?

Fifine. Oh ! oui, moi, le coeur me battait, en ouvrant la porte.

Madame Graindor. Et si je suis montée aussi vite, c'est pour être tout de suite certaine que vous ne me gardez pas rancune.

André. Fifine est si contente !

Madame Graindor. Alors, si vous ne m'en voulez pas, ouvrez. . .

André (obéissant). Des cigares. . . quatre boîtes de vingt-cinq. Oh ! bonne maman !

Madame Graindor. Et quels cigares, s'il vous plaît ?

André. Des exquisitos à quatre-vingts centimes.

Madame Graindor. Parfaitement !

André. Mais vous faites des folies, bonne maman. . .
C'est trop. . . comment avez-vous eu l'idée ?

Madame Graindor. Vous ne vous rappelez pas ?

André. Non !

Fifine. Hier. . . après dîner. . .

André. Ah ! le cigare qu'on m'avait donné.

Fifine. Et que tu as trouvé si bon.

Madame Graindor. Vous avez dit : "Sapristi, je m'y habituerai bien, à ces cigares-là !"

Fifine. Je t'ai demandé le prix et le nom, sans avoir l'air de rien !

Madame Graindor. Et voilà ! . . . Qu'on dise, maintenant, du mal des belles-mères !

André. Il faudrait ne pas vous connaître.

Madame Graindor. Ca, c'est gentil. . . je suis venue un peu vous voir, je me suis dit : "Ils sont tout seuls, là-haut, ils vont peut-être s'ennuyer," et j'ai apporté mon ouvrage. . . (Tout en causant, elle s'installe.) Dites-moi un peu pourquoi il est convenu que toutes les grand'mères sont bonnes et toutes les belles-mères méchantes, alors qu'une grand-mère est toujours une belle-mère ?

André. Je ne sais, mais vous serez une grand-mère adorable.

Madame Graindor. Oh ! le plus tard possible.

André. Je dis, moi, le plus tôt possible.

Madame Graindor. C'est pour vous que je parle. Jouissez de votre jeunesse, allez ! les enfants viendront toujours assez tôt et assez nombreux.

André. Je ne suis pas de votre avis !

Madame Graindor. Heureux ceux qui n'en ont pas.

André. J'espère bien que, l'an prochain, vous serez marraine.

Madame Graindor. Déjà !

André. Les enfants, c'est la joie et la paix du foyer.

(A suivre.)

Voix d'Acadie

Le travail d'assimilation

II

LES LECONS DE L'HISTOIRE

“ L'histoire est la maîtresse de la vie ; elle enseigne aux nations comme aux individus à préparer l'avenir ”—Plût à Dieu que notre histoire eût eu ce résultat sur notre peuple ! Mais, il faut le dire et le répéter, notre peuple ne connut que très imparfaitement son histoire. Les ouvrages qui, comme ceux de M. l'abbé Casgrain, traitent spécialement de l'Acadie ; ou comme ceux de Mgr H. Têtu, sur les évêques de Québec, en traitent indirectement ; les œuvres de Rameau de St-Père et d'autres écrivains de la vieille France, rien de tout cela n'est connu chez nous. Je ne serais pas étonné que la plupart de nos lettrés, prêtres et laïcs, à deux ou trois exceptions près, ne connaissent même pas ces noms.

A ces ouvrages, il convient d'ajouter le livre vengeur du comité de prêtres de Québec, en réponse aux mensonges sans vergogne de l'archevêque O'Brien. Si ce livre venge surtout l'honneur outragé du saint épiscopat de Québec, par la force même des choses il venge aussi le peuple acadien, représenté naguère encore par un écrivain français de France, comme un peuple aux idées mesquines, étroites, gens têtus et insurbordonnés : échos irrécusables du sentiment officiel de l'archevêché d'Halifax (*Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse*, par le P. Dagnaud, eudiste).

Je ne ferai pas ressortir le contraste frappant entre le genre de familles des évêques français et le genre de celles des autres, dans les Provinces Maritimes surtout : on ne naît point comme on veut.....

Mais on me permettra bien de faire voir le contraste d'éducation entre les deux genres de prélats.

Le 16 septembre 1779, Mgr Briand, évêque de Québec, écrivant aux Acadiens, s'adresse ainsi :

“ Nos très chers enfants”.....(Mémoire vengeur, page 17). Mgr d'Esglis, le 19 octobre 1787, s'adressant aux catholiques des Provinces Maritimes, Acadiens et autres, écrit :

“ A nos très chers Enfants en N.-S.-J.-C.....” (Mémoire vengeur, page 50). Chaque fois que les évêques écrivirent à nos pères, ils le firent avec les démonstrations du plus véritable amour paternel.

Le 5 juillet 1818, l'Edmund Burke voyait ses intrigues couronnées de succès : il devint ce jour-là vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse—et de ce jour-là les fidèles catholiques, français et autres, furent sevrés de cette affection si nécessaire à tous, surtout à ceux qui peinent et qui souffrent, au pauvre peuple.

Les Evêques et les prêtres français (j'entends par là ceux de langue française : Français de France, Canadiens-français, Acadiens) prenaient et prennent un soin tout paternel de ceux qui leur sont confiés. Ils sont vraiment les guides, les conseillers, les pères des fidèles. Cependant, la calomnie déversée à flots contre eux depuis Edmund Burke jusqu'au “Mémoire irlandais” de 1905, a causé à Rome une impression qui est loin d'être effacée, encore que cet effacement soit commencé. Le 22 mars 1910, un éminent personnage disait devant témoin à l'un de mes amis : “Ne croyez pas, cher ami, que l'épiscopat français du Canada jouisse de la moindre considération à Rome. J'ai vu, il n'y a pas longtemps, une lettre d'une très haute personnalité de Rome à un autre au Canada, et je vous assure que dans cette lettre l'épiscopat français du Canada était fort mal arrangé, et que ce personnage de Rome s'en moquait ferme.”

On accuse les Français qui se défendent—“Revue Franco-Américaine,” journaux de la province de Québec, votre humble serviteur—d'être violents, d'exciter les haines de

rares. Crier lorsqu'on est frappé, et raconter cette brutalité, c'est de la violence?—Insondable bêtise chez les uns, profonde méchanceté chez les autres, qui dénaturent ainsi les faits, encore que ce soit pour s'attirer les bonnes grâces d'un dignitaire quelconque.

Tout est employé contre nous pour nous tenir ou nous mettre sous la domination de l'être insatiable que l'on sait. Afin de donner plus de poids encore aux noms portés au bas du "Mémoire" de 1905, il faut savoir comment ce "Mémoire" parvint à destination avec autorité, avec certitude. Et tout cela, on en conviendra, dépasse tout ce qui se peut concevoir en fait de malignité de cœurs ingrats.

Par tout le monde catholique, excepté dans certains milieux à Rome et chez l'insulteur public, on sait que c'est le saint épiscopat français de Québec qui a fait l'Eglise catholique dans toute l'Amérique du Nord, comme l'abeille fait la ruche. Et l'on peut affirmer, sans la moindre témérité, que cette Eglise catholique, constituée patiemment, au prix des plus durs sacrifices, sera détruite tout aussi sûrement, mais rapidement, par l'épiscopat assimilateur, si Dieu lui laisse vie et puissance. La "Correspondance de Rome," après sa fameuse question (au printemps dernier) aux journaux catholiques américains, doit le savoir, si elle n'est pas, elle aussi, sourde et aveugle. Elle a appris par eux—après que les journaux français l'avaient dit et répété depuis des années—qu'ils ne comptent pas quinze millions de catholiques quand l'immigration et les naissances forcent à en supposer au moins cinquante millions. Et la "Correspondance de Rome" (organe du Vatican) ne voit pas, ou ne veut pas voir, que c'est à déchristianiser le peuple français dans toute l'Amérique du Nord, Canada y compris, que travailler avec un acharnement digne d'un Julien l'Apostat, anglo-saxon et assimilateur.

A travers ses mensonges, l'archevêque d'Halifax ose dire "que c'est aux prêtres irlandais que les Acadiens doivent leur reconnaissance" (page 142); "que c'est grâce aux prêtres irlandais et malgré les évêques de Québec que les Acadiens avaient gardé leur foi" (page 58).

On croit rêver.....

LES NOTRES CONTRE NOUS

Lorsque, par suite de je ne sais quel miracle de la Providence, il fut connu à Rome qu'il existait au Nouveau-Monde, au Canada, un héroïque petit peuple français martyrisé dans sa vie matérielle, puis martyrisé dans sa vie morale, l'épiscopat des Provinces Maritimes se hâta d'éclairer le Souverain Pontife et de lui faire remarquer " que ce petit peuple vivait d'herbes et de racines dans le fond des bois, comme les sauvages; que ces gens n'avaient ni biens (c'est toujours la partie essentielle, chez l'assimilateur : voyez Walsh !), ni éducation, ni la moindre instruction; que les quelques prêtres sortis de leurs rangs n'avaient ni la science, ni la sainteté, et qu'ils n'étaient point du bois dont on fait les évêques." Et autres inepties calomnieuses de ce genre.

Rome crut nos persécuteurs et nous abandonna à leur rapacité.

Ceci est de l'histoire moderne—très actuelle même.—

L'archevêque d'Halifax avait peut-être fait *généreusement*—avec l'argent de la partie acadienne de son troupeau—hommage de son livre au Saint-Père?... Qui veut la fin veut les moyens. Et ce moyen, certes, était excellent pour garder toute l'Acadie sous le joug.

Le "Mémoire" vengeur de Québec, j'oserais le jurer, n'a jamais été connu à Rome.....

Et d'ailleurs, à quoi bon ?

Ce petit peuple trahi, vendu par ses frères (?), recourt au Pape dès qu'il sait, enfin, que c'est son droit. On le repousse, lui et les admirables évêques français, sous prétexte que " c'en est fait de la langue française en Amérique, qu'il importe peu de donner aux fidèles français des évêques de leur race et de leur nationalité." Et cela se dit dans l'entourage immédiat du Pape.....

Spectacle stupéfiant : on voit même un journaliste, Français de France, établi en Nouvelle-Angleterre, parvenir à faire imprimer au Canada, dans un journal qui, je le crois,

est dévoué à la cause de notre race, des faussetés de ce genre :

... " Que les temps sont changés ! Le Saint-Siège est occupé aujourd'hui par un saint si détaché des choses de ce monde, que les prières de la chrétienté n'arrivent pas toutes jusqu'à lui. C'est ainsi qu'on explique le silence obstiné qui suit toute supplique envoyée à Rome pour chercher un remède aux maux dont souffrent les Canadiens-Français, et surtout les Franco-Américains. Sa Sainteté, dit-on, mettrait tout de suite un terme aux mauvais traitements dont les Canadiens-Français sont l'objet, si elle en avait seulement connaissance.

" Ce sont là, à notre avis, des propos de gens peu au courant du gouvernement du Saint-Siège, ou des consolations banales qu'ils se donnent à eux-mêmes et à leurs coreligionnaires, au lieu de se demander si leurs prétentions sont acceptables.

" Voici ces prétentions en quelques mots : La langue française est la sauvegarde de la foi parmi les Franco-Américains—pour ne parler que d'eux. L'intérêt même de l'Eglise leur fait un devoir de conserver leur langue et de réclamer des prêtres de leur nationalité.

" C'est fort bien dit ; mais malheureusement il se dit aussi partout que le français se perd dans la Nouvelle-Angleterre, que les sociétés franco-américaines ne recrutent plus de membres nouveaux, parce que les jeunes gens ne parlent pas assez bien le français et ne s'en soucient pas. Malheureusement, tout cela n'est que trop vrai ; tout cela s'imprime dans les journaux franco-américains, et les Irlandais ont vite fait de mettre sous les yeux du Saint-Siège l'aveu écrit par eux-mêmes de l'impuissance des Franco-Américains à perpétuer cette langue française qu'ils disent être la sauvegarde de leur foi. Une langue dont la jeunesse ne veut pas, ne peut sauvegarder rien, c'est évident. D'un autre côté, les Irlandais mettent au service de l'Eglise une langue bien vivante, pleine d'avenir dans le Nouveau-Monde, une langue qui doit unifier tout le troupeau dans ses descendants, et par là en rendre le gouvernement plus facile. Les vieux s'en iront bientôt avec leurs coutumes étrangères, qui causent tout le trouble ; les jeunes suivront docilement celles du pays où ils sont nés. Ne voilà-t-il pas de bonnes raisons, et, faut-il s'étonner que la Papauté garde le silence ? Peut-être attend-elle que les vieux soient disparus et leurs réclamations avec eux ?..." (*Moniteur*, Hawkesbury, Ont., le 25 août 1911).

Le reste de l'article est une réclame barnumesque en faveur de la... méthode de l'écrivain prétendant enseigner le français par des moyens impossibles.

Ceux qui, prêtres ou laïcs, ont séjourné quelque peu aux Etats-Unis durant ces dernières années, savent combien

le français a repris de vogue, d'ascendant, dans toute la Nouvelle-Angleterre. Les derniers événements d'ailleurs, où l'on a vu l'explosion de la haine la plus aveugle chez un dignitaire de la nouvelle église nationale qui, petit à petit, se dresse contre celle de Rome; ces événements ont été un coup de fouet salutaire aux Franco-Américains—trop portés à s'endormir, et à stimuler le courage religieux et patriotique des vigilants.

Certes, si nos journaux français, et du Canada et des Etats-Unis, ne servaient qu'à publier des choses dans le genre de ce qui vient d'être cité, la religion de Rome pourrait être surprise et faussée à tout jamais à notre endroit. Il suffisait des efforts gigantesques des prélats de l'Eglise américanisante et de leurs "K. of C." et de leurs complices du Canada, sans que nous-mêmes nous ingeniions à fourbir des armes contre nous. Il est temps, aux Etats-Unis et ici, que nous profitions de toutes ces leçons de l'histoire qui se déroule quotidiennement sous nos yeux—.

DENIGREMENT PAR LES NOTRES

Il faut bien, malgré qu'il m'en coûte, que je montre ici le travail d'ensemble fait contre nous. Travail d'ensemble : parce que, malheureusement, l'assimilateur trouva de précieux alliés parmi les nôtres. Je ne remonterai point à l'établissement du siège épiscopal d'Halifax, bien que ce soit un fait contemporain. Je me bornerai à ce qui s'est passé au temps de la génération présente. Contre l'admirable épiscopat français, nous avons eu, en 1892, le livre d'O'Brien, archevêque d'Halifax. Il fallait achever l'œuvre malsaine commencée par ce livre : après l'épiscopat français, il fallait noircir le peuple français.

O'Brien ne pouvait ni ne voulait se charger de cette besogne : chat échaudé craint l'eau froide. Il ne fallait pas, d'ailleurs, songer à attaquer le peuple de la province de Québec : ces gens-là savent se défendre, O'Brien le sait à ses dépens. Mais les Acadiens, qui se soucierait des attaques que l'on pourrait porter contre eux ?...

Reste à trouver l'instrument.

Bientôt, l'instrument se façonne : la résistance passive de paroissiens entièrement dévoués, mais que l'on voudrait conduire comme un troupeau d'êtres presque sans raison, va faire éclore un projet quasi monstrueux : l'œuvre néfaste commencée par O'Brien se trouvera complétée par quelqu'un de notre sang, de notre langue.

Sur qui va-t-on s'appuyer pour étayer sa thèse contre le peuple d'Acadie? — Sur le prêtre le plus dévoué qui ait exercé le saint ministère depuis la dispersion dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse (une petite partie seulement de l'Acadie; le lecteur peut très bien l'ignorer); sur l'un des prêtres les plus vénérés de l'Acadie entière, aujourd'hui encore; sur M. l'abbé Maudé Sigogne, missionnaire de la Baie Sainte-Marie et du Cap de Sable de 1799 à 1844, date de sa précieuse mort.

Dès les premières lignes de son livre, l'auteur donne la dominante de ce livre :

“Comment s'étonner après cela que le caractère acadien, *d'ordinaire pacifique et endurant* (retenons cet aveu), se soit aigri dans cette lutte IMPUISSANTE et ait pris l'habitude de se mettre en garde *contre tout acte d'autorité?...*” (Page 52).

Sans le vouloir, l'auteur nous donne, en ces quelques mots, la raison de son amertume à lui. Autoritaire, dominateur, l'auteur, alors curé de Sainte-Marie, voulait conduire tout à son gré. La résistance, respectueuse mais ferme, qu'il rencontra, l'exaspéra. “Comment s'étonner après cela que son caractère se soit aigri et qu'il ait pris le parti de noircir ce peuple *d'ordinaire pacifique et endurant?*”

Si l'on doutait de cette disposition de l'esprit de l'auteur, on serait fixé immédiatement par la belle préface de ce livre par un autre Français de France qui avait visité l'Acadie, avait interrogé, avait remarqué. Celui-ci, supérieur général des eudistes, est bon; avant tout et par-dessus tout, il est juste; il ne se laisse point égarer par la passion. Chaque ligne de sa préface semble vouloir racheter une dureté ou une méchanceté de l'auteur. “Occupé tout entier à continuer et à développer son œuvre (de M. l'abbé Sigogne), vous rencontrez à chaque heure, à chaque

pas, dans les faits, dans les localités, *et surtout dans le cœur reconnaissant des Acadiens*, le témoignage vivant des grandes choses qu'il a faites pour ce peuple "(Préface, VIII.—"... Vous ne voulez nous parler *que de ces Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse* que vous avez sous les yeux, que vous évangélisez et dont vous avez pu apprendre sur place l'histoire, par l'étude de documents originaux et par les traditions encore vivaces des familles qui vous entourent.

"Et pourtant, *que de glorieuses et nobles choses vous auriez pu nous apprendre sur les origines de ce peuple de héros et de martyrs! Combien vous auriez pu nous intéresser* en nous faisant parcourir les péripéties si variées de sa vie, où il n'y a de constant que SON ATTACHEMENT A LA FRANCE ET A L'EGLISE.

Nul écrit *d'imagination*, nul poème ne vaudra jamais L'HISTOIRE VRAIE de cet extraordinaire petit peuple." (Préface, XI).

Dans sa description du peuple acadien, le révérendissime Père LeDoré dit :

... Longfellow se trompait. Les Acadiens n'étaient pas une poussière stérile que les vents emportent ; c'était un essaim d'hirondelles fuyant sous l'orage qui a renversé leurs nids, mais qui reviendront aux premiers jours de soleil, attirées par un invincible besoin, s'abattre au même lieu et rebâtir leurs demeures avec une patience qui ne connaît pas le découragement.

Aujourd'hui, les Acadiens sont encore là, sur ce sol que leurs pères ont doublement sanctifié ; ils cultivent la même terre, ils sillonnent les mêmes eaux, ils parlent toujours la même langue, la langue du XVIII^{ème} siècle. *Leurs mœurs, non plus, n'ont pas changé. Leurs prêtres sont toujours leurs pères et leur conseil ;* ils prient toujours les mêmes prières, chantent les mêmes cantiques, s'agenouillent toujours sur les vieilles tombes rangées autour de l'église..., où dorment, à l'ombre des grands saules, aux bruissements du vent du large dans les sapins, les aïeux qui ont souffert. (Préface, XIX—XV).

Il faudrait tout citer.

Après avoir rappelé l'incendie du presbytère de Sainte-Marie en 1893, celui du collège en 1899, le révérendissime Père Le Doré poursuit :

"Ni les habitants, ni nos Pères ne se laissèrent décourager par ce double malheur. Grâce aux libéralités des Acadiens et aux généreux

sacrifices de notre Congrégation, un magnifique édifice, assez vaste pour abriter l'œuvre du Juvénat, a remplacé le modeste presbytère de M. l'abbé Sigogne, et cette année (1905) j'ai pu admirer, à la place du collège incendié en 1899, une construction beaucoup plus vaste et mieux appropriée, avec une très jolie et très vaste chapelle. Je ne dis rien des belles églises de Sainte-Marie, de Saulnierville et des Concessions. *On peut évaluer à cinq ou six mille le nombre des habitants de ce centre de la population acadienne de Clare.*" (Preface, XXI—XXII).

Cette dernière phrase fait rêver... Cinq ou six mille habitants pour accomplir une telle tâche !...

Le dernier paragraphe de cette superbe préface résume tout :

" Enfin, tous ceux qui s'intéressent au sort des congrégations exilées, à la colonisation et à la manifestation de la vie et de l'âme françaises à l'étranger, voudront prendre connaissance de votre livre, qui leur apprendra *une partie* de l'histoire de ce peuple *si hospitalier*, demeuré si français par sa religion, sa langue, ses traditions et son cœur. Après l'avoir lu, tous répéteront à leur tour *les paroles que d'autres ont dites bien souvent* : "Vraiment ce peuple acadien est aussi étonnant *par ses vertus* que par ses malheurs ; il est bien toujours la France, la France des grands siècles, la France fille aînée de l'Eglise et le soldat de Dieu."

Admirable paroles, séchant les larmes que fait couler la lecture du livre !

Un trait piquant au sujet de ce livre :

M. l'abbé J. J. S. alors curé assimilateur de Weymouth, dont le souvenir est plein de peines pour les paroissiens, reçut un assez grand nombre d'exemplaires de ce livre pour les vendre aux Acadiens de sa paroisse. Après l'avoir lu, le prêtre Irlandais voulut tous les jeter au feu : "Les Acadiens, dit-il, ne méritent pas ces injures !" — Il n'en vendit pas un seul.

Ce fut le sermonnaire de M. l'abbé Sigogne qui servit à l'auteur à formuler la charge qu'il a faite contre le peuple. Il eût dû se rappeler qu'une paroisse est une grande famille où il peut se produire des divergences de vues. Sans aucune mauvaise intention, le bon M. l'abbé Sigogne ne tenait pas toujours compte des meilleures raisons de ses paroissiens. Un curé, parlant à ses paroissiens, le fait dans une réelle intimité. S'il le fait parfois sévèrement, il ne

s'adresse pas aux étrangers, il ne veut pas que cela aille plus loin que les murs de son église. Pense-t-on que quand feu Mgr Rogers, évêque de Chatham, injurait bassement la bonne population de Caraquet, assimilant à des chiens, et cela du haut de la chaire, les vaillants pêcheurs de ce village qui rognent le morceau de pain durement gagné pour en donner la grosse part à l'évêque, pense-t-on que Monseigneur eût dit ces paroles devant tout le peuple des Provinces Maritimes?... Et ces pauvres gens qui se dépouillaient de tout pour payer les sommes énormes que l'évêque *imposait* aux villages français, étaient-ils des chiens? Dira-t-on, aujourd'hui, que les Acadiens sont des pires malfaiteurs, des assassins, parce que, du haut de la chaire, le curé irlandais de la plus populeuse paroisse française du Nouveau-Brunswick a traité une association essentiellement catholique, mais française, de "Main noire"?—Les paroissiens de M. Sigogne prévoyaient l'avenir et se demandaient si leurs enfants trouveraient pratiques les plans de M. Sigogne. Il s'agissait autant d'intérêts matériels, soit par les sommes à engager, soit autrement, que d'intérêts spirituels. Il y avait matière à discussion. Un conducteur d'hommes—prêtre ou autre—ne doit pas adopter la manière d'agir de Luther : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas*. Ce que faisait comprendre au zélé curé son évêque, Mgr Denaut, lui écrivant le 29 septembre 1800 :

Tonnez, menacez, à la bonne heure, *mais soyez aussi doux que N.-S. Soyez patient*, sans cesser d'être ferme, selon l'avis de saint Paul " (Mémoire" vengeur, page 157).

Voilà malheureusement ce que perdent de vue généralement les Français de France, dès qu'ils ont mis le pied sur ce sol du Nouveau-Monde. Ils se croient les seuls civilisés!...

Valentin-A. Landry.

Halifax, N.-E., le 1er octobre 1911.

La Réponse des faits

Dans un No. de *The Extension Magazine* (Vol. V. No. 11) traduit dans la *Correspondance* de Rome du 19 mai 1911, nous trouvons cette accusation étrange et cette attaque qui, l'une et l'autre, nous semblent injustifiées.

L'auteur tente de répondre à cette question: "L'Eglise catholique a-t-elle éprouvé des pertes aux Etats-Unis?"(1).

Il y va d'un aveu sincère mais il dira à tous les curieux étrangers avec une désinvolture parfaite: "Le nombre de ces pertes est tel que vous seriez épouvantés en apprenant quelle a été votre part en elles, si le blâme devait être partagé entre ceux qui sont restés fidèles..."

Il les explique, ces pertes, par les difficultés du début, la pénurie des prêtres, la dispersion des fidèles "disséminés sur un immense territoire"—A cela rien à redire—mais voici l'accusation que porte l'écrivain de l'*Extension Magazine*:

"Plusieurs (des pays d'où viennent les immigrants) nous refusent des prêtres qui seraient disposés, ou capables, ou dignes de nous aider à résoudre ce problème difficile." (L'évangélisation des immigrants.) Lesquels s'il vous plait?

Un peu plus loin, il ajoute: "Nous avons raison de répondre à nos critiques européens et canadiens (ces frères du Canada, toujours prêts à faire de malicieuses comparaisons, oubliant que nous avons à traiter avec des races différentes sans aucun des avantages de la solidarité) que, si le peuple qu'ils nous ont envoyé avait été mieux instruit, il lui aurait peut-être été plus facile de soutenir le feu de la lutte religieuse que ceux qui errent loin de leurs foyers doivent nécessairement subir d'une façon plus forte que ceux qui restent chez eux."

(1) Voir "Questions actuelles" No 7, 12 août, 1911.

L'auteur s'il avait voulu être sincère aurait pu préciser mieux son grief. Quel pays refuse d'envoyer ici des prêtres pour s'occuper des immigrants de sa race ? A quelle nationalité appartient cette classe des ignorants, proies faciles livrées à l'esprit d'irréligion si intense dans la grande république ?

Puis, grâces aux statistiques, il aurait pu nous faire toucher du doigt les conséquences fatales, la perte de la foi de ces ignorants ?

Sont-ce les Canadiens ? Je ne le crois pas. Des 1300000 Franco-Américains qui—vivent sur le territoire des Etats-Unis, 1,260,000, pour le moins, sont enfants fidèles de la sainte Eglise. Ils sont des mieux organisés comme groupe, possédant de magnifiques églises, des écoles paroissiales qui donnent une solide éducation religieuse aux enfants et cela partout où il y a un noyau quelque peu important de familles ; ayant en outre la plus grande proportion de prêtres, de religieux et de religieuses voués à l'apostolat sous toutes ses formes ; de magnifiques sociétés ; sept journaux quotidiens et plus de 15 autres hebdomadaires, etc. Est-ce à ce groupe que les Américains non préjugés se plaisent à décerner les éloges les plus mérités d'esprit d'initiative, de civisme et de loyauté, sans méconnaître les hautes qualités et la solide instruction des hommes célèbres sortis de leurs rangs, qu'on peut appliquer le terme d'ignorants ? Ignorants ! soit, ils le sont dans l'art de la duplicité, parce qu'ils sont d'une race fière et loyale qui ne veut que sa part d'influence légitimement acquise par son œuvre laborieuse et féconde !

Non, ce n'est pas à eux qu'on peut appliquer le terme d'ignorants.—Le Canada a-t-il jamais refusé des prêtres aux E-U ? Il vaudrait bien mieux rendre justice et compter ceux que le Canada a instruits dans ses collèges et ses séminaires dans le *passé*.

Mais, les missionnaires canadiens ont-ils à l'heure actuelle la liberté apostolique à laquelle ils auraient droit ?

Les canadiens qui demandent des prêtres de leur race, parlant leur langue, ont-ils partout dans l'Est justice ?

Et pour n'avoir pas cette justice en est-il qui perdent la foi, ou du moins qui abandonnent les pratiques de leur religion ?

La manie de l'assimilation qui guide certain évêque ne fait-elle pas un tort considérable aux âmes en certains endroits ?

Que gagnent-ils à violer le droit naturel et à proscrire de la prédication et de l'enseignement la langue française ?

Voilà des questions que pourraient étudier avec intérêt l'écrivain de l'*Extension Magazine*.

Puis, s'il veut bien se souvenir que 1,500,000 d'Irlandais pour le moins ont déserté l'Eglise aux Etats-Unis et qu'un nombre considérable la déserte chaque année, peut-être cherchera-t-il — en face de la fidélité des franco-américains, — d'autre cause que l'ignorance des immigrants. A moins que l'ignorance ne soit leur fait.

Mais non, il ne faut pas être bien renseigné sur le passé pour ne pas constater le mal de l'école neutre (l'école publique) des sociétés neutres et secrètes, de la recherche de la fortune et des places, des succès politiques payés très souvent par l'abandon de la foi, des mariages mixtes, etc. etc. Après cela qu'on fasse la part du "J'men foutisme" d'une certaine partie du clergé trop zélée pour les piastres, les dignités et le bien-être, et très revêche aux travaux des missions pénibles et peu rémunératrices...

Et l'écrivain de l'*Extension Magazine* comprendra notre pensée quand nous lui disons que l'aumône qu'il sollicite fut-elle donnée par millions — si elle peut défrayer les missions du chapelcar — ne donnera pas un apôtre de plus aux âmes qui demandent des prêtres de leur race et de leur langue.

Ce n'est pas en intriguant autour des mitres que tous les D. D. américains sauveront les âmes des émigrants, mais en accomplissant le ministère apostolique selon l'esprit du Christ : évangéliser les pauvres et catéchiser les enfants en parlant la langue du peuple et non en obligeant le peuple à parler la langue des missionnaires.

Charles Dupil.

“Corporation Sole”

Plaidoyer de Mtre Godfroi Dupré, devant la commission législative du Maine, le 7 mars 1911. Réponses de Sa Grandeur Monseigneur Walsh, du Grand Vicaire McDonough, etc. Exposé complet de la question.

(Suite)

Avant le discours de M. Dupré, le juge Foster—un des membres les plus distingués du Barreau du Maine,—agissant comme conseil des pétitionnaires, avait en quelques mots attiré l'attention des commissaires sur l'importance de la question qui allait leur être soumise.

“ Nous demandons, tout simplement, dit-il, en terminant, qu'on nous rende les droits dont nous jouissions avant 1887.”

M. Foster céda ensuite la parole à M. Dupré qui prononça le terrible réquisitoire dont on a pu lire le compte rendu très fidèle dans les trois derniers numéros de la Revue.

Après M. Dupré, l'avocat de l'évêque, un M. Snow, tenta une réplique, puis le Grand Vicaire du diocèse, Mgr McDonough, puis Mgr Walsh lui-même.

On verra, par les trois comptes rendus que nous allons en donner, quelle défense on a faite du système. Ces comptes rendus sont basés sur des notes sténographiques prises à l'enquête.

M. SNOW (avocat de l'évêque)—J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le savant discours de mon confrère, M. Dupré ; j'ai essayé de le suivre d'aussi près que possible, mais pour y découvrir la révélation de ce que nous déplorons tous, soit : *une querelle au sein d'une grande dénomination religieuse de l'Etat du Maine*. Si je ne me trompe pas, le but de cette enquête c'est l'abrogation d'une loi passée en 1887.

Nous n'avons pas ici à traiter d'une question de droit ; ce n'est pas le but de cette réunion. Nous sommes ici pour décider s'il faut abroger une loi passée en 1887, et non pour redresser les griefs que certains peuvent avoir soufferts.

C'est toute la question qui est soumise à votre comité et il faut d'abord savoir si vous êtes compétents à agir dans l'espèce. Il ne s'agit pas ici d'une question de dollars et de cents. M. Dupré vous demande : "Qu'est-ce que l'on a fait de l'argent collecté dans les églises ?" Or, nous prétendons que le remède à cette situation doit venir des cours de justice et non de la Législature. On prétend qu'il y a eu abus de confiance, si l'argument des proposeurs est fondé ; on a alors le droit de demander aux cours de justice de nommer un receveur pour la dissolution de la corporation.

Au lieu de cela on vous demande de modifier la loi générale. Mais je veux revenir à la proposition exacte que je veux défendre devant ce comité. Lisons d'abord la loi qu'on vous demande d'abroger :

Loi constituant en corporation "l'Evêque catholique romain de Portland et ses successeurs"

Le Sénat et la Chambre des Représentants à La Législature, en session, décrètent ce qui suit :

Sec. 1. L'évêque catholique romain actuel du diocèse de Portland, et ses successeurs en office, sont, par la présente loi, constitués en un corps politique et incorporé sous les nom et titre de "L'Evêque catholique romain de Portland," et sous ce nom le dit évêque et ses successeurs en office seront connus et se succéderont, avec tous pouvoirs, droits et privilèges prescrits, et sujets à toutes les obligations qu'imposent les statuts généraux de l'Etat.

Sec. 2. La dite corporation aura droit de recevoir, prendre et posséder par vente, don, bail, testament ou autrement, des biens, meubles et immeubles de toute description pour des fins de charité, d'éducation, d'inhumation, de religion et de culte, de les gérer et d'en disposer sous toute forme de transport ou cession légaux conformément à la discipline et au gouvernement de l'Eglise catholique romaine, avec plein pouvoir et pleine autorité d'emprunter de l'argent et de transporter par contrats d'hypothèque.

Voici, messieurs, la loi qu'on vous demande d'abroger. Y est-il question de collecte, etc. ? C'est seulement une question de bon sens, complètement étrangère à la question des collectes et des collecteurs.

Avant que la corporation fût organisée la propriété était

entre les mains de l'évêque. Lorsque ce dernier entrait en fonction il lui fallait faire un testament laissant toute la propriété à son successeur. Il y avait toujours danger qu'un évêque mourût sans laisser de testament ce qui aurait pu amener de graves complications. Puis la "Corporation Sole" n'est rien de nouveau en ce pays. Elle existe dans la Nouvelle-Angleterre, comme dans tout le Maine. L'accusation que l'évêque a hypothéqué la propriété est fausse.

L'évêque, à son titre de *corporation simple* (Corporation Sole) a donné son billet et emprunté de l'argent.

Le bill qu'on propose est inconstitutionnel. Il cherche à abolir une corporation, à enlever une propriété à une corporation pour la donner à une autre. Ceci est inconstitutionnel et il est inutile de le discuter plus longtemps. Cette loi donne à cinq hommes quelconques le droit de diviser et de prendre possession de toute la propriété de l'église dans une période de 7 jours. Les lois de l'Etat donnent à une corporation trois ans pour régler ses affaires. La "Corporation Sole" a donné de nombreux billets aux banques. Vous pouvez prendre une propriété à quelqu'un et la donner à un autre. Du moment que cette corporation est dissoute il n'y a plus personne à qui donner les titres de sa propriété. Supposez qu'on mette fin à une propriété paroissiale, où va le titre? Il est dans l'air, il disparaît.

M. Dupré trouve à redire parce qu'il ne sait pas où est allé l'argent des paroisses. Que pensera-t-il d'une loi qui ne dit pas où va la propriété?

Cette loi n'affecte pas toutes les églises—elle n'affecte pas les Méthodistes, les Congrégationalistes. Elle n'affecte que les catholiques. Si l'on proposait une loi affectant toutes les églises, elle pourrait être constitutionnelle, mais pas celle-ci!

Pour ce qui est du côté légal de la question, les proposeurs ne se sont pas adressés à la bonne place, ils auraient dû s'adresser à une Cour d'équité.

M. Foster, l'avocat des proposeurs dit que la propriété des proposeurs a été enlevée. Mais toutes les propriétés sont encore ici dans l'Etat du Maine. On n'en a rien enlevé.

M. Foster dit encore que le pouvoir de l'évêque est illimité. Tout ce pouvoir est limité.

M. Snow déclare ensuite qu'il veut faire entendre quelques témoins.

Il présente Mgr McDonough, grand vicaire du diocèse.

(*A suivre.*)

—:O:—

L'aube nouvelle

Le feu pâli se meurt dans la cendre entassée ;
 La lampe qui veilla toute la nuit s'éteint ;
 Le but tant désiré n'est pas encore atteint,
 Mais le sommeil s'abat sur sa tête lassée.

Ecarte tes volets ; l'ombre s'est dispersée ;
 Tandis qu'en ta maison pénètrent le matin
 Et l'air vivifiant de l'Océan lointain,
 La force et la clarté rentrent dans ta pensée.

Tu te redresses prêt à des efforts nouveaux...
 Elle viendra pourtant, la fin de tes travaux ;
 Les lueurs d'ici-bas te manqueront peut-être :

Plus de flambeaux ardents ni de foyer vermeil ;
 Prie, ouvre l'âme au ciel, à l'aube la fenêtre :
 Tu ressusciteras à l'éternel soleil.

Vega.

—:O:—

La Guerre Italo-Turque et la France

Les Italiens sont des gens heureux. Ils étaient, il y a cinquante ans, assoiffés de liberté. Après des siècles de divisions stériles, leurs belles cités, Palerme, Naples, Livourne, Gênes, Milan, rêvaient une féconde et forte union. Notre pavillon aux trois couleurs était, pour ces villes éprises d'indépendance, la *bandiera di libertà*. C'est cette bannière libératrice qui vint donc, à point nommé, les affranchir.

A l'Italie nouvelle, il manqua bientôt la puissance. Nous ne pouvions point la lui donner, ayant perdu nous-mêmes, à batailler au delà des Alpes, le reste de nos forces. Mais l'Allemagne était là. Après Sedan, c'est vers l'Allemagne que les Italiens devaient se tourner : elle seule donnerait à leur existence nouvelle sa consécration et les ferait admettre un jour dans les conseils de l'Europe. Ils se firent donc, contre nous, les amis des Allemands et devinrent, suivant leurs rêves, une grande puissance. Le temps passa. A leurs intérêts politiques, ils avaient d'abord tout sacrifié. Devenus forts, ils songèrent à s'enrichir. La guerre de tarifs avec la France les ruinait : ils s'adressèrent donc à la France, qui se hâta d'oublier ses rancunes et de traiter avec eux. Une prospérité inouïe revint aussitôt dans la péninsule.

Riches, puissants, affranchis à l'intérieur, ils entendirent, par surcroît, ne dépendre, au dehors, de personne. Ils voulurent être les maîtres de leurs alliances et la protection de l'Allemagne leur pesait. Pour secouer ce joug, ils avaient une ressource, qui était de reconquérir bruyamment l'amitié de la France. Alors ils nous ont tendu la main et nous, peu satisfaits de la leur serrer avec effusion, nous leur avons donné comme gage de nos sentiments nouveaux, la Tripolitaine.

Qui se souvient, en France, des événements de 1900-1901 ? Il y eut, il y a onze ans, une heure de touchantes effusions entre la France et l'Italie. Le 14 décembre 1900, M. Prinetti, ministre des Affaires étrangères d'Italie, répondant à un député, qui l'avait interrogé au sujet de troubles signalés à Tripoli, faisait devant la Chambre cette déclaration. "Les relations amicales de la France et de l'Italie sont devenues telles, qu'elles ont permis aux deux gouvernements d'échanger des explications, aussi nettes que satisfaisantes, sur leurs intérêts dans la Méditerranée."

Et, quelques jours plus tard, M. Delcassé vint, dans la forme inattendue d'une interview au *Giornale d'Italia*, apporter des affirmations positives. Par lui nous apprîmes qu'il s'agissait à la fois, dans cette affaire, de la Tripolitaine et du Maroc, les Italiens ayant obtenu notre assentiment à leurs entreprises éventuelles sur Tripoli, en échange de leur abstention dans tout l'ouest africain.

Ainsi, contre le Maroc, qu'ils ne nous donnaient point et sur lequel ils n'avaient ni droits ni possibilité d'acquérir jamais l'ombre d'un droit, nous leur offrions la Tripolitaine, qui, certes, n'était pas à nous, mais que nous avions sous la main et dont nous étions parfaitement maîtres de leur permettre ou de leur interdire l'accès.

Les Italiens avaient gagné une belle partie. Ces roués, qui n'étaient rien, rêvaient peut-être de devenir les maîtres de l'Europe. Jusque-là Français contre l'Allemagne ou Allemands contre la France, ils seraient à l'avenir Italiens contre tout le monde. L'exemple de l'Angleterre les hantait.

Ils admiraient la splendide solitude de ces insulaires et le terme de leur ambition, c'était de garder, eux aussi, un superbe isolement dans leur péninsule.

* * *

La Tripolitaine est donc, bel et bien, un cadeau qui fut fait gratuitement par la France à sa sœur latine. C'est, à vrai dire, un désert brûlant et désolé. De la Tunisie à l'Égypte, c'est, tout le long de la mer, la plaine basse, dé-

roulant à perte de vue ses steppes et ses sables ; à l'intérieur, c'est, de l'occident à l'orient, la chaîne montagneuse du Djebel, escarpée, stérile, éclatante de lumière.

Dans la plaine, les Arabes poussent leurs troupeaux. Cà et là, l'immense mer de sable est coupée d'oasis. Des villages sont cachés au milieu des palmiers ; toute une population de femmes laborieuses et d'enfants aux mines éveillées vit autour des sources limpides. Ces oasis malheureusement sont elles-mêmes envahies peu à peu par les sables, que le vent amoncelle autour d'elles. La plus belle, celle de la Mechiya, qui avoisine Tripoli, est particulièrement atteinte par cette désolante invasion. Or, les oasis sont, à elles seules, tout le pays ; dès qu'on quitte ces îlots de verdure, c'est pour retrouver les dunes mouvantes de l'éternel désert.

A 100 kilomètres au sud, dans la montagne, vivent d'étranges êtres. Les Berbères de cette région n'habitent point sous la tente comme les Arabes de la côte, ou dans de fraîches cabanes pareilles à celle des oasis : ils ont miné le sol et leurs villages sont des taupinières. Le bois manque à ces déshérités pour la construction des maisons ; ils ne peuvent ni travailler la pierre, trop dure, ni se servir, pour faire du ciment, de l'eau, trop précieuse ; alors ils ont creusé dans la marne des puits de 6 à 7 mètres de diamètre. Le fond sert de cour et le long des parois s'ouvrent des galeries voûtées, qui sont les chambres où l'on vit, les magasins où l'on amasse les récoltes, l'orge, les olives, les figes, les dattes, la cire et le miel.

Tout le pays est d'ailleurs misérable. Sur une superficie de plus de 1 million de kilomètres carrés, il y a une seule ville digne de ce nom : c'est Tripoli. Mais Tripoli est, à un certain point de vue, une place de premier ordre, qui vaut, à elle seule, la plus vaste colonie, et les Italiens finalement n'ont pas fait une si mauvaise affaire en jetant leur dévolu sur ce méchant port, isolé dans un désert.

Un coup d'œil jeté sur la carte de l'Afrique suffit, en effet, pour constater que le débouché direct du Soudan et de tout le centre africain dans la Méditerranée ne sera jamais,

quoi que nous fassions, Alger ni Tunis, mais Tripoli. Le golfe de la Syrte, en échancrant profondément la côte tripolitaine, la rapproche singulièrement des centres commerciaux du désert, économisant aux caravanes plus de 100 lieues. En leur livrant un empire désolé, rebut du nord-africain, c'est donc la clef même de l'Afrique centrale que nous avons donnée aux Italiens.

Quoi qu'il en soit, les intérêts commerciaux sont encore secondaires auprès de certains autres. Oublions donc que les Italiens sont à la veille de devenir, par notre faute, nos concurrents victorieux dans l'exploitation du trafic transsaharien. Oublions aussi qu'une mince partie de la Tripolitaine, la Cyrénaïque, est une des terres les plus fécondes qui soient. Laissons, sans montrer d'amertume, nos amis trafiquer et coloniser. Il faut bien que chacun ait sa place au soleil.

Ce qui est intolérable, c'est de songer que, maîtres désormais de la côte comprise entre l'Égypte et la Tunisie, les Italiens vont occuper, dans le bassin oriental de la Méditerranée, une situation stratégique de premier ordre, que nous pouvions ambitionner pour nous-mêmes, ou, tout au moins, ne pas laisser prendre par d'autres.

On ne cesse de répéter, même en France, que l'Afrique du Nord doit ne nous appartenir que pour moitié et que nous devons nous réserver la partie occidentale de la côte, laissant à nos rivaux Anglais, Turcs, Italiens, l'autre partie. On oublie ainsi que la Méditerranée orientale, c'est proprement, en vertu de la tradition même, la Méditerranée française, c'est-à-dire celle des rivages levantins où nous avons, de tout temps, exercé notre protectorat. Notre pavillon a sa place dans les eaux bleues qui sont la route des Echelles. Or, dans tout cet important bassin, dont il est juste de dire que nous tenons l'entrée par Bizerte, nous n'avons pas un dépôt de charbon, pas un point d'appui pour nos croiseurs, pas le plus mince abri pour des torpilleurs.

L'Angleterre, naguère encore, n'y possédait rien non plus. Longtemps elle n'a occupé que les deux extrémités de l'autre bassin, avec Gibraltar et Malte. Or, elle est à

Chypre aujourd'hui et elle tient l'Égypte. L'Italie aura demain, sur la côte tripolitaine, Tobruck, le plus beau port naturel de toute la côte d'Afrique. Avant peu d'années, la prépondérance stratégique de l'Angleterre et de l'Italie sera donc écrasante dans ces mers du Levant, où nous avons tant et de si graves intérêts engagés.

Un moment, on a pu croire que nous trouverions à Mytilène le poste de choix dont nous avons besoin pour faire respecter, dans les eaux turques, nos trois couleurs. L'envoi devant l'antique Lesbos d'une division de l'escadre de la Méditerranée avait rempli, on s'en souvient, d'espoir et d'émotion tous ceux qui savent quel rôle prépondérant pourrait encore jouer la France dans ces régions, si elle voulait. Il paraissait évident que nous saisirions un gage territorial, et qu'enfin nous posséderions là-bas la base d'opération nécessaire. Ni l'Angleterre, qui s'est emparée de Chypre, ni l'Allemagne, qui venait justement de planter son pavillon, sans autre forme de procès, sur l'archipel turc des îles Farsan, dans la mer Rouge ; ni la Russie, notre alliée, n'auraient pris contre nous, si nous avions été plus fermes dans nos résolutions, la défense du sultan. Seule peut-être l'Italie eût mis quelque mauvaise grâce à nous laisser faire. Mais que pouvait, toute seule, l'Italie contre nous ? La Tripolitaine était d'ailleurs là, dont nous pouvions à ce moment lui parler...

Cependant nous avons quitté les eaux turques, abandonnant le précieux gage. La faute est commise : il faut l'oublier. On peut seulement rapprocher, non sans amertume, l'insouciance que nous avons montrée là pour nos intérêts stratégiques dans le Levant, de l'empressement avec lequel nous avons pourvu à ceux des Italiens.

La Tripolitaine, débouché naturel de tout le trafic du centre de l'Afrique, position stratégique de premier ordre dans le bassin oriental de la Méditerranée, est, en outre, le trait d'union entre la Barbarie et l'Égypte et nous aurions dû, à ce troisième titre, plus encore qu'aux deux autres, nous garder de la donner à qui que ce fût.

Tout le long de la plaine sablonneuse, qui, nous l'avons

vu, longue indéfiniment la mer depuis notre frontière tunisienne jusqu'au Nil, des oasis nombreuses et soignées forment une véritable ligne d'étapes, fréquentée jadis par les pèlerins du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, qui se rendaient à la Mecque. Il y a là, reliant la Barbarie à l'Orient, une sorte de chaussée stratégique, susceptible de devenir un jour une route militaire de premier ordre. C'était jadis la voie des invasions musulmanes vers l'Occident ; ce pourrait être demain pour nous, si nous voulions, le chemin de l'Égypte.

Il faut songer que nous sommes, au point de vue de l'industrie navale, à l'époque des profondes révolutions. Les lourdes escadres, qui donnent encore à l'heure présente la maîtrise de la mer, n'auront peut-être pas toujours la même valeur militaire. Les sous-marins, malgré l'inévitable imperfection des œuvres nouvelles, ont montré déjà que les parages fréquentés par eux cesseraient tôt ou tard d'être *navigables* pour les gros navires. Pas plus que les hommes ne se baignent dans les eaux infestées de requins, les cuirassés ne s'aventureront à l'avenir dans celles où pourront évoluer des navires submersibles. Il y aura ainsi, le long notamment de toutes les côtes françaises ou relevant de la France, une zone de défense absolument infranchissable, allant jusqu'à 250 ou 300 milles au large. En même temps, le croiseur, qui représente, à côté de la force brutale du cuirassé, la force intelligente, souple et vive, fera la guerre aux navires de commerce.

Nous sommes donc peut-être à la veille de reprendre quelque avantage sur nos rivaux, notamment sur les Anglais, naguère invincibles. Frappés dans leurs richesses, c'est-à-dire au cœur même, obligés de disperser leurs forces pour la protection des grandes voies commerciales, ceux-ci n'auront même plus la ressource d'attaquer nos rivages, devenus invulnérables et redoutables au suprême degré. Pour nous, délivrés du souci d'engager sur mer d'inutiles et ruineuses batailles rangées, nous pourrons enfin porter hardiment le combat sur la terre, où les Anglais ont suffisamment montré qu'ils ne seront jamais les plus forts.

Malheureusement, nos points de contact avec eux sont en petit nombre. L'Égypte était, à cet égard, une des rares parties du globe où il nous était possible de les aller surprendre.

De l'Algérie et de la Tunisie, une armée d'invasion eût pu se ruer, à travers la Tripolitaine, jusqu'au Nil. La route est longue, certes. Mais 2,500 kilomètres ne sont pas pour effrayer des soldats d'Afrique et, tandis que nos croiseurs auraient porté la ruine sur le marché anglais, nos troupes eussent frappé au Caire, à Alexandrie, au pied des pyramides, de glorieuse mémoire, un coup à terrasser le plus rude ennemi pour toujours.

Il n'en sera pas ainsi, puisque les Italiens, demain, seront à Tripoli, nous barrant la route. La France s'est montrée généreuse : c'est très bien fait. Mais vraiment ses générosités commencent à ressembler fort à des prodigalités, et l'on me pardonnera d'avoir mis à le constater quelque amertume.

Les Anglais, ont, d'ailleurs, admirablement compris quel éminent service nous leur avons rendu là. Ils se gardent, pour leur part, d'empêcher la conquête de la Tripolitaine par les Italiens. Des journaux ont pu montrer, au premier moment quelque dépit du rapprochement des deux nations latines. Pas un n'a protesté contre notre assentiment aux vues de nos nouveaux amis sur le nord de l'Afrique,—ce qui nous amène, en passant, à constater que, la sympathie de l'Angleterre étant, d'avance, acquise à leurs projets, notre avis avait le prix exceptionnel d'une approbation définitive, emportant le dernier obstacle.

La résistance des Turcs, au surplus, ne retardera nullement la conquête, si les Italiens font en sorte de l'entreprendre sérieusement. On a quelque peu parlé, dans les journaux, des garnisons ottomanes éparses dans la colonie. Le sultan entretient là 30,000 hommes, qui ne se rendront certes pas sans combats acharnés. Mais si l'armée d'invasion ne doit pas s'attendre à faire, comme nous en Tunisie, une simple promenade militaire, nos voisins ne retrouveront pas non plus, sur cette côte sans défenses naturelles,

les désastres abyssins. Les soldats du sultan sont, à la vérité, d'assez pitoyables hères. Dans les rues de Tripoli, on les voit par bandes enguenillées, marchant pieds nus ou chaussées de souliers crevés, n'ayant point tout l'uniforme, mais seulement la veste ou le pantalon. Ils vont, parcourant les marchés et se procurant, çà et là, leur nourriture. Beaucoup, pour gagner quelque argent, se font, en dehors des exercices, commissionnaires ou porteurs d'eau.

Vraiment, si les Italiens ne viennent pas à bout de ces gens-là, ce sera leur faute. En conscience, nous pouvons, sans attendre les événements, considérer que le cadeau est fait.

La Revue Française, Paris, 24 sept. 1911.

Antoine Redier.

Les Mines

De tous les placements c'est peut-être celui-là qui, tout en offrant le plus de séduction, inspire quand même le plus de défiance au capitaliste. C'est là surtout que le petit capitaliste—plus pressé et surtout plus impatient de réaliser de gros profits à courte échéance—risque le plus et aussi qu'il se fait le plus souvent tromper. Trompeur comme une mine ! Ce dicton est connu tout aussi bien qu'en est le pendant : riche comme une mine !

Au reste, les mines sont tout à fait comme l'occasion qu'il faut saisir par les cheveux, en s'assurant bien de ne pas tenir une perruque.

Mais pourquoi tant de gens se font-ils exploiter dans de prétendues entreprises minières ? A cette question que je posais à un mineur, j'obtins la réponse suivante :

Dans la province de Québec, cela est dû à diverses causes dont la principale est, à n'en pas douter, l'ignorance a peu près complète de la population sur ce genre d'opérations. Et ce ne sont pas assurément les énormités publiées par nos journaux sur ce sujet qui amélioreront cet état de choses. Ajoutez à cela l'indifférence du gouvernement de la province envers le prospecteur, l'incompétence de 95% de ceux qui s'occupent des mines et n'obtiennent qu'un lamentable fiasco là où ils ont trouvé tous les éléments du succès ; cette disposition instinctive du plus grand nombre à rêver plutôt qu'à réfléchir et qui les rend une proie facile de tous les agents hardis, aux gestes nerveux et au verbe élevé, qui vendraient des mines dans la lune si on leur offrait une commission raisonnable.

Et pourtant les mines offrent encore un des placements les plus rémunérateurs—ils sont de tout premier ordre si l'on a à faire avec une mine d'or ou d'argent.

Les avantages offerts par la province d'Ontario sont tout particulièrement intéressants. L'histoire de Cobalt est là pour nous l'apprendre. Il y a de ce côté-là d'excellents placements à faire; l'important est de les découvrir. On peut y arriver par divers moyens.

À part la confiance que l'on peut, que l'on doit accorder à l'annonce lue dans un journal sérieux, honnête et compétent, à part les renseignements que l'on peut obtenir de ses amis sur la nature des propositions qui nous sont faites, il est certaines mesures de précautions dont on aurait tort de s'écarter :

1° Par quels moyens l'agent qui veut vous vendre des actions de mine s'est-il introduit chez vous ?

2° Est-il un mineur compétent ?

3° Vous promet-il plus de beurre que de pain ou tout simplement des profits réalisables en se basant sur ce qui a été fait de mieux par les compagnies les plus prospères.

4° La compagnie qu'il représente est-elle administrée économiquement; a-t-elle eu de gros accidents qui lui ont occasionné des frais supplémentaires, combien a-t-elle d'actions dans son trésor ? etc., etc.

Nous reviendrons, du reste, sur ce sujet. L'industrie minière est une des plus importantes de la province de Québec; il suffit de le faire voir au public. C'est une tâche qui a été admirablement remplie jusqu'ici par les journaux d'Ontario pour leur province. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant chez nous ?

Pour sa part la *Revue Franco-Américaine* entend consacrer à cette question quelques pages chaque mois. C'est un département nouveau qui non seulement ne manquera pas d'intérêt mais qui, surtout, est appelé à rendre de précieux services à nos compatriotes.

J.-A. Lefebvre.

Un développement — Le “Gaulois”

Nous avons annoncé dans le dernier numéro de la *Revue* la publication prochaine du “Gaulois,” hebdomadaire—politique, littéraire, artistique. C’est le développement naturel de l’œuvre entreprise il y a quatre ans par la Revue Franco-Américaine.

Que cette œuvre ait été utile, les résultats obtenus ne nous permettent plus d’en douter. Grâce au précieux encouragement de nos amis, nous avons pu voir ce que peuvent exercer d’influence salutaire sur l’opinion des amis comme chez des ennemis, quelques travailleurs groupés autour d’une publication vengeresse que ni la crainte ni l’intérêt n’arrêtent, qui arrache les masques et déchire les voiles sans se préoccuper des figures que la vérité surprendra derrière.

Nous avons, depuis vingt ou trente ans, exploré des champs trop vastes; nous nous sommes engagés, comme race, sur des routes trop diverses pour que nous n’ayons jamais commis d’erreurs, pour que les routes suivies soient toutes également bonnes. C’est à l’examen de cette situation que nous nous sommes attachés, et vous nous êtes témoins de la lumière abondante que nous avons versée sur des plaies qui saignent le plus pur de notre sang, des avertissements que nous avons placés à l’entrée des routes tortueuses, si elles paraissent plus faciles, où l’intérêt, l’ambition, les appétits, poussent à rangs pressés ceux que nous étions tentés de prendre pour des héros et qui n’étaient, le plus souvent, que les tristes champions de notre imprévoyance nationale.

Et pour juger de notre vraie condition le meilleur moyen est encore de mesurer notre faiblesse à l’audace de nos ennemis. Mais le mal ne serait déjà pas si grand si nous pouvions en limiter la constatation à la découverte de

quelques documents poudreux arrachés des mains des conspirateurs. Il y a par-dessus tout cela—et c'est bien ce qui a couvert du secret officiel tant d'intrigues dirigées contre nos institutions et nos plus précieuses libertés—il y a par-dessus tout cela cette fausse mentalité, ce tempérament d'esclave, qui en est sorti, qui pousse un si grand nombre de Canadiens-français à croire que leur état de minorité leur enlève jusqu'au droit de dire qu'on les vole quand, sous leurs yeux, quelques chauvins, aidés de quelques opportunistes, déchirent les traités les plus solennels.

Aussi bien le grand danger vient-il moins du fait que nous sommes une minorité que de ce que nous nous montrons dans trop de circonstances une minorité faible, désunie, sans détermination. Je ne rappellerai pas ici les circonstances où, avec des moyens plus nombreux, nous avons reculé devant des situations qui trouvèrent les pères de nos libertés politiques irréductibles et vainqueurs. Je ne veux même pas tenter de faire le bilan canadien-français sous les deux régimes qui se sont succédés à Ottawa depuis la Confédération. On m'accuserait de broyer inutilement du noir. Du reste, le changement de régime qui date du 21 septembre dernier, sans calmer nos appréhensions, vient d'ouvrir un champ nouveau à notre observation.

Même, je crains bien d'avoir poussé trop loin cette digression quand je voulais me borner à annoncer aux amis de la Revue l'entreprise nouvelle qui doit compléter son œuvre.

Pour ce qui est de la *Revue* elle-même, on comprend que je ne veuille pas entreprendre de la juger. Je ne serais pas impartial.

C'est une besogne qu'il appartient à d'autres d'accomplir. Et, je l'ai déjà dit, la forte sympathie qu'on n'a pas cessé de nous montrer depuis trois ans est bien l'éloge sur lequel nous comptons le plus.

Plutôt soucieux de remettre en lumière certains idéaux que les tendances matérialistes de notre époque et de notre milieu laissaient tomber en désuétude, nous avons moins songé à imprimer une direction nouvelle à la politique de

notre pays qu'à réveiller les énergies, à dérouiller les consciences, à grouper autour des institutions menacées les bonnes volontés et les dévouements accessibles au souci patriotique. En cela notre travail ne fait que commencer.

Jusqu'aujourd'hui, on a pu le constater, nous nous sommes surtout appliqués, en jetant les bases d'une solide documentation, à ravitailler les groupes placés au front de bataille, à distribuer des armes aux recrues, à dévoiler les plans insidieux et toujours soigneusement préparés de l'ennemi. Ce travail n'est pas fini, mais il est assez complet pour que nous songions à lui en associer un autre qui prouve sa nécessité et lui fasse produire les fruits attendus.

Nous allons désormais prendre l'offensive, ce qui est encore le meilleur moyen de nous défendre. Et sur ce point comme sur tous les autres, nous tâcherons de mériter la confiance et de justifier les encouragements qu'on nous a donnés.

Nous avons plusieurs fois fait appel à la générosité, au dévouement de nos amis. Ces appels nous les ferons encore ; c'est à ce prix seul que nous avons pu donner à notre institution de solides assises. Des projets élaborés avec soin, société de publication ou association de protection, prendront, dans le cours de l'année, une forme définitive et apporteront à l'œuvre commune le précieux appoint d'une organisation complète, d'une puissance d'action mieux aguerrie.

Le "Gaulois" que nous fondons ne vise pas à autre chose qu'à la réalisation plus rapide et plus complète de tous ces projets.

J.-L. K.-Laflamme.

Montcalm

*Poème lu par l'auteur, à Québec, au pied du monument,
le jour du dévoilement, le 16 octobre 1911.*

Tout près d'ici, tout près du sol que nous foulons,
Altier comme Québec debout sur sa falaise,
Plein du feu des Klébers et des Timoléons,
En voulant rallier ses fougueux bataillons,
Montcalm tomba, frappé par une balle anglaise.

Montcalm tomba, vaincu par le destin jaloux ;
Mais sa défaite fut glorieuse et féconde,
Et son nom, radieux et caressant pour nous,
Et que nous devrions répéter à genoux,
Comme un flambeau divin éclaire tout un monde.

Oui, sa défaite fut féconde sous nos yeux,
Et le sang qu'il versa dans la plaine voisine,
O miracle ! baigna tout le sol des aïeux,
Y fit croître et fleurir des rejetons nombreux,
Dont nul soc meurtrier n'atteindra la racine.

Oui, grâce à sa valeur, grâce à son dévouement,
Le fier triomphateur respecta notre race,
Et, sous le sceptre anglais, nous portons hardiment,
Pour repousser l'entrave et l'asservissement,
La loyauté pour lance et la foi pour cuirasse.

La gloire de Montcalm ignore tout déclin.
Toujours elle grandit, comme croît la lumière,
Comme dans un ciel pur le soleil du matin,
A mesure qu'il monte à l'horizon lointain,
Verse plus de rayons éclatants à la terre.

Et tant que vers la mer le fleuve souverain,
 Qui vit combattre et choir l'immortel capitaine,
 Roulera ses flots d'or, forte comme l'airain
 Qui nous montre aujourd'hui son front vaste et serein,
 Sa mémoire vivra dans l'âme canadienne.

Son premier revers fut un suprême succès ;
 Et quand on le coucha dans le sol qu'une bombe
 Avait ouvert non loin d'un bastion français,
 Le feu d'une rancœur séculaire à jamais
 S'ensevelit avec le guerrier dans sa tombe.

Tel Wolfe terrassé dans l'âpre engagement
 Qui décidait du sort d'un peuple à la mamelle,
 Par sa mort Montcalm a, sous notre firmament,
 Commencé l'union qui lie étroitement
 La puissante Albion à la Gaule immortelle.

Et pendant que, pieux, monte vers le héros
 L'hommage de la vieille et fière capitale,
 Peut-être les vaillants et glorieux rivaux
 Cherchent-ils, réveillés en leurs sombres caveaux,
 A se serrer la main dans l'ombre sépulcrale.

Il semble que l'un d'eux nous dise en ce moment :
 —Puisque Dieu veut qu'ici des races étrangères
 D'un empire nouveau jettent le fondement,
 Formez, mariant l'or pur au pur diamant,
 De deux peuples naissants un grand peuple de frères !

Sentant couler en vous le sang noble et fécond
 Que prodiguèrent, plein d'une ardeur sans rivale,
 Les hardis descendants du Franc et du Saxon,
 Efforcez-vous, les yeux sur le même horizon,
 De cimenter partout l'«Entente cordiale !»—

Les deux Filles de Maître Bienaimé

(SCENES NORMANDES)

PAR

Marie Le Mière

(Suite.)

—Ah ! tu crois . . tu crois qu'elle l'aurait endoctrinée ? fit Maître Bienaimé, bondissant ; si je savais ça . . je te garantis bien . .

—Non, je ne le crois pas, répondit l'abbé Brissot en le calmant du geste . . Je ne puis pas le croire. Mais ses manières, ses idées, son histoire et tout . . Tu me comprends.

Puis ils se rapprochèrent d'Eugène, tandis que Léa relevait une seconde fois la tête en voyant une ombre se projeter à ses pieds, sur le sable.

— . . Alors, cela ne va pas comme vous voudriez ?

Louis était près d'elle, sous le noisetier séculaire dont les basses branches le touchaient au front.

—Non, cela ne va pas du tout.

Il fut frappé de cet accent mélancolique, de l'expression morne répandue sur cette physionomie, naguère si vivante.

—Il ne faut pas vous affecter, reprit-il doucement, ce serait bien pire. Mais . . souffrez-vous donc, Léa ?

—Je ne souffre pas, je dépéris, murmura-t-elle, déchiquetant une feuille de noisetier. Que voulez-vous ? Ce qui devait arriver arrive. C'est une maladie d'ennui ; j'ai la campagne en horreur.

Louis Chaumel pâlit légèrement, comme s'il eût reçu un coup dans la poitrine.

—Ah ! ne dites pas cela, vous me feriez trop de peine.

Ce cri lui échappa si impétueusement qu'il en fut étonné lui-même. Puis près d'elle maintenant, il continuait, d'une voix presque suppliante :

—Vous ne le pensez pas. C'est impossible, ce serait renier votre race, renier votre père ! Vous Léa, vous n'aimeriez pas la terre où vous êtes née, où les vôtres dorment. C'est un caprice, une imagination ; votre cœur n'y est pour rien . . . Léa . . . voyons, Léa . . .

Mais elle secouait la tête et ne regardait même pas celui dont le regard l'eût peut-être éclairée. Pauvre enfant ! Etait-il possible ! se faire de pareilles idées à son âge, et se rendre malade à cause de cela ! Elle paraissait plus frêle en son attitude alanguie, avec ses deux petites mains abandonnées sur son tablier ; et pourtant son visage, où des lueurs de soleil voletaient comme des mouches lumineuses, ne demandait qu'à sourire. Oh ! quel désir de la relever, de l'orienter, de la défendre, désir encore irraisonné, mais d'une indicible force, s'émut au fond de ce cœur viril !

—Vous, si gaie par nature, vous qui travailliez, cette année encore au milieu des faneuses une fourche à la main . . .

—Je m'étourdissais ! On ne vit pas, ici, on y végète ! on n'y respire pas, on y étouffe !

—On y étouffe ! protesta Louis, se redressant d'un bond juvénile ; mais sentez donc tout ce qui passe dans cet air-là !

Devant eux s'ouvrait une éclaircie radieuse ; un vent chaud apportait l'odeur mielleuse des fleurs de sarrasin. Des nuages floconneux défilaient devant le soleil, faisant courir d'immenses vagues d'ombre et de clarté sur le marais peuplé de troupeaux somnolents, sur toute cette terre encore verte malgré les ardeurs de la canicule. Des bruits d'attelages emplissaient l'étendue ; trois cloches, au loin, carillonnaient pour un baptême.

—Mais regardez ! mais écoutez ! insistait Louis Chaumel.

—C'est toujours pareil, fit Léa.

—C'est toujours nouveau, répliqua le jeune homme.

—C'est la mort !

—C'est la vie !

Cette fois, elle le regarda, car jamais il ne lui avait parlé de la sorte ; l'enthousiasme s'emparait de Louis, faisait monter à son visage son beau sang de terrien.

—La vie, on l'entend chanter dans le plus petit oiseau, on la voit mûrir dans la moindre plante. La vie ! ils s'en pénètrent, allez, ceux qui la cultivent par un travail si bon, si sain, un des plus nobles qu'on puisse voir.

—C'est vrai que la terre demande des forces, mais comme elle les conserve ! Vous ne trouvez pas que c'est beau de travailler au grand air, en plein jour, sous le ciel d'où le bon Dieu fait luire son soleil et tomber sa pluie ? C'est bien là, dans les champs, qu'on sent la nécessité de prier matin et soir. C'est bien là, dans le pays où les nôtres ont vécu, et où leurs traces se voient encore, que nous sentons nos relations avec eux, et l'obligation de suivre leurs exemples. Gardons l'esprit de clocher. Léa ! On en a trop médité ; celui qui aime la petite patrie aime la grande, il aime aussi l'honneur, la vertu, tout ce que les siens ont aimé...

Les mots, ardents, vibrants, s'échappaient d'eux-mêmes, sans qu'il cherchât à les retenir. Elle écoutait, surprise, vaguement remuée au point le plus inconnu de son âme, par la supériorité de cette intelligence et de ce caractère. Peut-être aussi sentait-elle passer près d'elle un souffle nouveau. . . quelque chose de pur et de fort, dont ses lectures ne lui avaient jamais donné l'idée. . . Là-bas, le prêtre et le fermier, longeant la maison, causaient toujours, et derrière Louis, dans une allée voisine Mathilde étendait du linge sur un fil de fer soutenu par des poteaux.

—C'est très beau, ce que vous dites, reprit Léa, du bout des lèvres ; mais le qualifierez-vous encore de noble, cet ouvrage si grossier, si vulgaire, auquel une femme doit se condamner ici ?

Il recula d'un pas.

—De quoi parlez-vous ? De ce que font ma mère et ma grand'mère ? De ce que ferait ma soeur, si elle vivait ? Léa, poursuivit-il plus doucement, en la voyant rougir, vous ne regardez que le petit côté des choses ! A travers l'outil, l'instrument plus ou moins vulgaire, comme vous dites, cherchez l'idée qui l'ennoblit ! Pensez donc que vous continuez le passé, que vous préparez l'avenir ; en contribuant au bon fonctionnement de la ferme vous créez du bien-être pour ceux qui vous suivront. Vous contribuez, pour votre petite part, à des oeuvres très grandes : le relèvement de la prospérité des campagnes, l'amélioration du sort des paysans. . Et puisque vous êtes bonne chrétienne, pourquoi ne pas vous placer au point de vue chrétien, le plus haut de tous ?

Mathilde approchait, lentement, à pas silencieux : les pièces de linge qu'elle fixait sur le fil volaient autour d'elle, comme des ailes blanches, au vent parfumé. Mais Louis ne pouvait s'apercevoir de sa présence. Il continuait, réellement entraînant parce qu'il mettait au jour le fond le plus sacré de son âme, l'idée maîtresse de son existence, et aussi parce que, sans se l'avouer encore, il parlait sous l'empire de ce sentiment dont Lacordaire a dit : "Celui qui a aimé dans sa vie, a été vraiment éloquent, ne fût-ce qu'une fois."

—Que de bien vous pourriez faire autour de vous, avec votre nature expansive ! Vos occupations vous rapprochent de certaines misères ; vous êtes en contact perpétuel avec de pauvres gens, à l'esprit peu éclairé. Que d'occasions de pratiquer toutes les charités, d'acquérir de l'influence et de l'exercer au profit de la bonne cause ! Voilà, j'espère, de quoi élargir votre horizon et vous faire accepter votre sort.

Elle cillait comme devant une lumière qui lui eût blessé les yeux ; puis elle se renversa de nouveau, les deux mains croisées sous la tête, et demeura inerte un long moment.

Vous êtes un fervent de la terre, chuchota-t-elle enfin.

Qu'est-ce que vous penseriez alors si je m'en allais un de ces jours . . pour vivre à Paris ?

—Vous, Léa ! Déserter !

Il avait saisi l'une des branches. Puis, lâchant brusquement le bois qui siffla au-dessus de lui :

—C'est un enfantillage reprit-il. Vous voulez rire ? . . dites dites . . Pourquoi feriez-vous cela ?

—Parce qu'à Paris on se distrait, on s'amuse, articula-t-elle avec une sorte de bravade ; parce que je meurs d'envie de connaître des choses nouvelles, un monde différent de celui où j'ai toujours vécu ; parce que . .

Elle s'arrêta, car elle ne pouvait ajouter qu'elle se trouvait trop jolie pour habiter Clairville ; mais déjà Louis s'écriait :

—Et pour ces petits motifs-là, vous iriez troubler la paix de votre famille, abandonner votre poste, vous jeter à l'aveugle, dans un milieu pour lequel vous n'êtes point faite et dont vous ignorez tout !

—Merci bien ! fit Léa, vexée. Je suis donc si campagnarde ?

—Eh ! certainement ; est-ce un tort, ou une déchéance ? Peut-on effacer le cachet de son origine ? Croyez-vous que je ne m'honore point d'être campagnard ? dit fièrement le jeune homme, regardant ses mains hâlées. Votre race et la mienne en valent bien d'autres, je suppose ; nous n'avons pas à en rougir.

Mais il vit trembler les lèvres de la jeune fille, et il eut peur d'avoir frappé un peu fort.

—Léa, murmura-t-il en se penchant sur le fauteuil, je vous ai parlé comme un vieil ami. Vous n'êtes pas fâchée ?

—Je ne vous comprends pas, déclara-t-elle sèchement ; on voit pourtant des gens, pris de dégoût pour la campagne, aller à la ville . . et y réussir.

Louis devina qu'elle pensait à Mme Lagarde, et il répondit :

—J'en conviens ; mais pour un qui réussit et dont on parle

combien d'autres qui échouent et dont on ne parle pas ! D'abord il faudrait savoir si ceux qui chantent victoire ne sont pas, au fond, des vaincus. . s'ils n'ont pas perdu la foi, par exemple, l'honnêteté, la délicatesse, la santé même : toutes choses plus précieuses que la fortune et la situation qu'ils ont pu conquérir. .

—Alors, interrompit-elle, à vous entendre, on devrait blâmer tous ceux qui s'éloignent de leur village pour se faire soldats, médecins, commerçants, prêtres. .

—Ah ! mais permettez, protesta Louis en souriant ; il y a des attrait sérieux, il y a des vocations. Vous voudrez bien convenir que votre. . fantaisie ne rentre pas dans ces catégories-là ! Ecoutez-moi, Léa, continua-t-il, redevenant très grave : votre place est dans votre monde ; ce serait mal à vous d'en sortir. Prenez garde : si vous alliez, du même coup, faire votre malheur et le malheur des vôtres ! Quand on détache un anneau d'une chaîne, on brise l'anneau et on brise la chaîne. Et, dans le cas qui nous occupe, le bon Dieu ne se charge pas toujours de la réparation.

De cet oeil brillant, de cette voix chaude, se dégageait une puissance de persuasion vraiment extraordinaire ; Léa, d'un geste enfantin, porta les deux mains en avant.

—Allez-vous en : je ne veux plus de vous ! Je ne veux pas être convertie !

—Et moi, je veux vous convertir, répliqua Louis Chaumel avec une expression intense. . J'ai même l'idée que cela ne me sera pas très difficile. .

Mathilde allait du jardin à la buanderie, de la buanderie à la cuisine ; vers onze heures, elle vit repasser l'abbé Brissot, essoufflé, tirant sa montre.

—Je vais manquer le tramway ! s'exclama-t-il. C'est de la faute de ce brave Louis Chaumel. Ah ! le bon garçon, le bon chrétien ! Nous avons causé tout à l'heure, en prenant un verre de cidre avec ton père ; la conversation est tombée sur les affaires actuelles. . En voilà un qui ne se gêne pas pour

dire sa façon de penser ! Tu n'étais pas là, ma fille ; c'est dommage !

Mathilde n'était pas surprise ; elle n'ignorait point que son voisin était un véritable apôtre, qui propageait les bons journaux, combattait l'alcoolisme, s'entendait avec le curé de Clairville pour fonder une mutuelle agricole. Et comme il parlait, en effet ! Tantôt, auprès du noisetier, elle n'avait pas pu se défendre d'écouter un peu. Les choses qu'il disait, elle les avait pensées bien des fois ; mais elle n'aurait jamais su les démêler une à une, ni surtout les exprimer si bien. Ah ! il avait le droit de parler, celui-là, car il prêchait d'exemple ! Il aurait pu devenir un monsieur de la ville, un notaire, un médecin, tout ce qu'il aurait voulu ! C'était par goût qu'il avait choisi la culture. Il ne tenait pas seulement à la terre par intérêt, par habitude, comme tant d'autres ; il l'aimait . . . oui, comme on aime une personne ! Il aimait l'âme de la terre ! Il avait consacré sa vie à défendre la terre, à la rendre plus belle et meilleure, à lui conserver des enfants.

—C'est avec ces caractères-là qu'on refait un pays ! déclarait l'abbé Brissot en traversant la cour . . . Qu'est-ce que tu as, toi, ma fille ? demanda-t-il subitement à sa nièce, qui l'accompagnait jusqu'au bas de la côte.

—Rien, mon oncle . . . C'est-à-dire, je suis triste parce que vous vous en allez ! . . .

Certes, la réponse était parfaitement sincère ; mais peut-être, au fond, tout au fond du coeur de Mathilde, murmurait la parole qu'elle s'était répétée maintes fois, pour refouler des souffrances physiques :

“ Il ne faut pas s'écouter.”

VIII

L'ASSEMBLEE

Les feux de l'été embrasaient Clairville, desséchaient les abreuvoirs, faisaient taire les oiseaux ; la verdure perpétuelle

du marais encadrait les chaumes ras, les sarrasins mûrs, les pommiers où perlaient déjà les pommes. Une couche de poussière donnait à la campagne un reflet blanc, et, dans le village assoupi, les roses trémières et les "soleils" penchaient leurs têtes lourdes par-dessus les murs dégradés.

Cette langueur des choses rejaillissait sur Léa, qui remontait vers la ferme au retour d'une messe matinale entendue à la paroisse voisine. Elle suivait la Vérelle, la jolie rivière qui glisse derrière les mesures, se frôle presque au monticule ombreux de l'église, et, se détournant tout à coup, s'enfonce dans le marais, comme si, malgré sa paresse, elle bondissait de joie devant cet immense espace lumineux !

Léa "gardait," ce dimanche-là ; c'était son tour ! Oh ! l'intolérable ennui de rester des heures enfermée à surveiller le pot-au-feu !

Combien de temps faudrait-il se soumettre encore à tous ces vieux usages ridicules, ne laissant aucun jeu à la fantaisie, à la variété ! C'était un couvent, la Closerie,—si bien nommée, hélas !—la discipline y était pire que chez les Carmélites. Chacun y avait son rôle, étroitement délimité, sa place dans la hiérarchie. . . La diatribe intérieure fut interrompue par le bruit de deux sabots cahotants ; la mère Nanette, au bas des marches disjointes qui descendaient de son jardinet vers la rivière, abordait Léa en lui soufflant mystérieusement :

—Enfin, vous voilà ! Depuis le temps que je vous guette ?

Avec un rire de sa bouche édentée et de ses petits yeux en trous de vrilles, la commère tirait de son tichu croisé une enveloppe de format élégant.

—Ce que ça sent bon, Mam'zelle Léa ! reprenait-elle, examinant, en dessous, la figure rayonnante. Mes hardes vont en garder l'odeur pendant plusieurs jours.

—Merci, Nanette !

Et, dans son effusion, la jeune fille tendit une pièce de vingt sous à la vieille dont l'ébahissement fut tel, qu'elle de-

meura deux secondes immobile, à regarder le disque d'argent briller au creux de sa main.

.. Quelle transformation chez Léa ! Maintenant elle s'envole, rasant l'herbe brûlée ; rentrée à la maison, elle se sauve dans sa chambre, et, d'un coup d'ongle, fend l'enveloppe ; sur le vélin aux bords déchiquetés—dernier cri de la mode !—la haute écriture artificielle de Mme Lagarde a tracé ces mots

“ Ma chère enfant, ne me juge pas sur les apparences, et ne suspecte jamais l'intérêt affectueux que je te conserve. Ta confiance en moi me touche profondément, et je te l'aurais déjà dit de vive voix si les circonstances ne m'imposaient une discrétion absolue. . . Tu comprends bien, n'est-ce pas, que je ne puis revenir à la Closerie sans une invitation de ton père, et ta manière de t'exprimer, le mode de correspondance que tu me proposes, me font penser qu'on ne désire guère, autour de toi, voir se poursuivre nos relations.

“ Mais prends patience, ma pauvre chère petite, ou je me trompe fort, ou je trouverai, d'ici peu, l'occasion de te rencontrer sans porter ombrage à personne. . . ”

Léa baisa par deux fois ce dernier paragraphe. Pourtant. . . avec quel sourire Amélie avait écrit cette page !. . . De quel ton la chère tante avait murmuré en posant la plume : “ Après tout, que m'importe ? Je ne m'engage à rien, je ne risque rien. . . Je n'ai rien à perdre, et j'ai beaucoup à gagner.”

Tout de suite, Léa se sentit renaître ; une sève nouvelle circula dans son petit être capricieux. Quinze jours plus tard, le fermier, revenu du marché de la Haye-du-Puits où il avait rencontré son jeune voisin, annonça en se mettant à table :

—C'est jeudi la fête de la Salette ; il y aura de la place pour vous dans la voiture de la Haie d'Epine si le cœur vous en dit.

—Oh ! je veux bien ! s'écria Mathilde avec un sourire très rapide, mais incroyablement jeune.

—Avec les Arcent de Bruneville et les Chaumel de Saint-Damien, vous serez toute une voiturée, ajouta Maître Bien-

aimé. Ils partiront aussitôt après dîner, dans la carriole à trois bancs.

Mathilde sourit encore, en versant du cidre à Eugène ; elle se sentait toute joyeuse, la grande fille de la Closerie, la grave ménagère, sitôt privée de délassements et de distractions.

A six kilomètres de Clairville s'élève un sanctuaire dédié à la Vierge des Alpes, et très renommé dans le pays ; pendant la belle saison, les pèlerinages paroissiaux y affluent de semaine en semaine, et le 19 septembre, jour anniversaire de l'apparition de Notre-Dame aux deux bergers, est marqué par une grande fête, à la fois religieuse et profane, où toutes les communes d'alentour se donnent rendez-vous. Mathilde, à cette pensée, croyait redevenir petite ; ce serait gentil de faire un tour dans l'assemblée, de retrouver à chaque pas des amis, des connaissances, de s'amuser un peu aux boutiques, aux loteries, aux "curiosités"... Mais comme ce serait meilleur encore de s'agenouiller devant Notre-Dame de la Salette, de la prier bien fort dans la chapelle comble, d'écouter la parole si bonne du vieux Curé—un saint!—et de revenir à la "fraîche" en chantant des cantiques !

—Mme Chaumel invite Eugène aussi... ajouta le père, en ouvrant son couteau.

Mathilde posa la main sur l'épaule de son frère.

—Veux-tu venir à la Salette ? à l'assemblée ? Veux-tu ?

Il la regarda fixement, sans paraître comprendre. Et un souffle froid éteignit la joie de la jeune fille.

—Oh ! dit-elle à mi-voix, je resterais bien, alors...

—Du tout ! intervint Brissot ; ta sœur y est allée sans toi les années dernières ; tu te donnes assez de mal pour mériter de prendre un peu de plaisir.

—Pourvu qu'il fasse beau ! s'écria Léa.

Car s'il faisait beau, elle pourrait se pavaner dans sa toilette de cérémonie, habituellement réservée à la fête patronale et à la Fête-Dieu !

Les vœux de la jeune coquette furent servis à souhait ;

l'azur était radieux et la route incandescente lorsque, le jeudi suivant, la carriole de la Haie d'Épine atteignit, vers deux heures, les abords de la chapelle. Le véhicule était si long, si large, si plein que le vigoureux percheron soufflait, couvert d'écume malgré la brièveté de sa course et la modération de son allure ; le conducteur, — un valet des Chaumel, — avait dû, faute de place, s'asseoir, les jambes pendantes, sur le rebord. Il descendit pour guider le cheval par la bride à travers l'énorme affluence de voitures et des piétons qui débouchaient de toutes parts. En haut de la côte, face à un horizon fertile et rayonnant, le monument se dessinait, blanc, élégant et simple avec son fin campanile, au milieu de son enclos orné de parterres, fermé d'une grille fleurie et terminé par une esplanade d'où s'élançait triomphalement, vers le ciel, un beau calvaire taillé en plein granit.

Le conducteur ayant découvert un endroit propice, on se mit en devoir d'opérer la descente, assez laborieuse, mais facilitée par le double marchepied. Mme Chaumel, très digne avec sa robe noire, son corsage à basques et son bonnet superbe, en précieuse dentelle de fil, tendit au domestique les enfants : toute une tribu de petits Arcent aux joues rouges, aux yeux futés. Les femmes sautèrent toutes seules, défriquant leurs jupes d'un geste prompt, non dépourvu d'une grâce instinctive. Enfin le valet abaissa, au fond de la carriole, le panneau démontable, et les occupants du dernier banc, les Chaumel de Saint-Damien, parents éloignés, mais amis très intimes des Chaumel de Clairville, surgirent à leur tour ; après la mère, une Bessinaise, qui avait conservé, de son pays natal, la petite coiffe plate en forme de calotte allongée, ceinte d'un ruban de velours, vint le grand-père, un vieux en longue blouse, au type de patriarche, puis la cousine Marthe, gentille brune de dix-sept ans, fort timide sous ses cheveux légèrement tirés et son chapeau noir enguirlandé de cerises. D'une chaise logée on ne sait où, se leva Mathilde Brissot, habillée de gris ; alors seulement, avec mille précautions qui

ne la rendaient ni gauche ni embarrassée, Léa descendit, belle comme la princesse Aurore, éblouissante de fraîcheur avec sa robe de voile rose-pâle, ornée de plissés soleil et de dentelles Renaissance, et sa capeline de paille dont les nœuds de gaze et les roses pompon s'entremêlaient à sa vaporeuse chevelure d'or.

—Moi, lui avait dit sa sœur, je trouve que ce n'est pas commode pour aller en voiture, et il me semble que cela m'empêcherait de m'amuser. .

Louis n'avait pas accompagné sa mère : voulant faire son pèlerinage à pied, il était parti seul, une heure avant la carriole. Mme Chaumel, après avoir donné l'ordre de conduire le cheval à une auberge, prit, dans sa main gantée de tissu noir, sa grosse montre d'or.

—Les vêpres sont à deux heures et demie, dit-elle ; il est grand temps d'entrer si nous voulons avoir des places !

Puis, se mettant à la tête de sa bande, elle se dirigea vers le porche.

Entrer, cela se pouvait encore ; mais découvrir des places, c'était une autre affaire ! Déjà on s'étouffait dans les bancs, on se poussait dans la nef ; Léa, qui marchait la dernière, un peu flâneuse, fut retardée par un groupe compact qui sortait du magasin de cierges.

—Ah ! vous voilà ! fit-elle en reconnaissant Louis ; nous arrivons, nous autres. Pourquoi donc êtes-vous venu à pied ?

—J'avais promis.

—Comme vous dites cela sérieusement ! Qu'est-ce que vous avez !

C'est qu'il la regardait sans sourire, avec une expression qui semblait le grandir encore et le rendait plus beau.

Une puissante rumeur de prière les enveloppait tous deux : on récitait le chapelet aux pieds de Notre-Dame. En face, la croix se dressait dans la lumière vibrante, du milieu des dahlias flamboyants. Au bas de la côte, l'église paroissiale carillonnait, et soudain les voix d'argent du campanile jailli-

rent au-dessus de Louis et de Léa, en un concert aérien, hymne d'amour et de fête.

Dans cette grande joie religieuse, dans ce déploiement de splendeur et de vie, il la contemplait. . . trop ému de la revoir ici, de lui parler au seuil du cher sanctuaire où il était venu prier pour elle, confier à la Vierge toute bonne le secret de son cœur.

Non, il ne prenait pas au sérieux les prétentions de Léa, son dégoût des choses de la campagne. Ce n'étaient là que les fantaisies d'une imagination très jeune ; cela passerait certainement dès que Léa connaîtrait la vie réelle, dès qu'elle connaîtrait ce véritable amour.

—Ecoutez, dit-il un peu vite ; j'ai une affaire très importante que je vais recommander à Notre-Dame de la Salette. . . Voudrez-vous bien demander ce que je demande et prier avec moi ? . .

Elle répondit *oui*, de la tête, et ils entrèrent ensemble. Au bénitier, fait d'une vaste coquille, elle toucha, de ses petits doigts gantés de peau blanche, la main féconde du jeune travailleur. Pendant leur court dialogue, Mme Chaumel était parvenue à placer tant bien que mal les enfants, Marthe et Mathilde ; les autres durent rester debout. A chaque instant, des groupes nouveaux arrivaient, s'insinuaient à travers la nef, se coulaient dans la chapelle latérale où un prêtre maniait vigoureusement l'harmonium, s'écrasaient contre la balustrade du chœur. Les vêpres étaient commencées, le chant des psaumes s'enflait, tonnait, roulait d'un bout à l'autre du vaisseau trop étroit, dans la pluie étincelante des vitraux, dans le rayonnement des lustres, dans la fulgurance des faisceaux de cierges grossis de minute en minute. Et la grande statue, élevée en arrière de l'autel, illuminée d'en haut par une clarté dorée, semblait sourire à la foi des Normands.

Oh ! cette foi, qui donc eût nié sa présence devant un tel concours de foule, devant cet enthousiasme des voix, cette gravité des attitudes, cette profusion de flambeaux, ces innom-

brables ex-voto, témoignages des faveurs qui l'ont récompensée ! Sans doute, elle est souvent entravée par les préoccupations matérielles, refroidie par le vent de scepticisme qui souffle de partout, hélas ! Mais pour que, malgré les causes contraires, elle puisse pousser encore des jets si robustes, il faut que la terre soit bonne et l'arbre bien vivant.

La moitié de l'assistance, refoulée au dehors, suivait l'office avec autant de ferveur ; une multitude immobile stationnait devant le porche ; tout le long des grilles de clôture, des hommes, des femmes, des enfants, assis sur le mur d'appui en files ininterrompues, priaient, le livre ou le chapelet en main ; d'autres se tenaient debout, accotés au mur de l'édifice, sous les verrières ouvertes d'où les chants s'échappaient, mêlés à une buée lourde et brûlante.

Cependant, sur l'esplanade, la circulation demeurait intense : d'innombrables voitures arrivaient encore, s'entassaient dans un champ voisin où l'on avait établi une garde. Entre les parterres défilaient les blouses brillantes, à boutons de nacre, et les vestons de droguet des paysans, parmi les flots de bonnets aux brides de ruban crème, aux ruchés irréprochables, souvent mêlés de nœuds ou de fleurs ; puis c'étaient les bonnets plus hauts du pays de Gorges, les bonnets plats, à brides noires, pour le deuil, et, sur les vieilles têtes, les *bonnets à courte-oreille*, les *bavolets* tuyautés sur le cou. Les femmes âgées allaient lentement, balançant leur taille démesurément élargie par le bourrelet entourant les hanches. Quelques aïeules arboraient encore la petite coiffe absolument engainante, appelée *bonnette*, le fichu à franges et à fleurs brochées, le tablier de soie gorge-de-pigeon. Beaucoup de paysannes portaient des corsages noirs, à basques, sur des jupes de couleur crue : bleu-de-roi, vert-épinard ou violet-monseigneur. Tout cela fraternisait avec les toilettes plus ou moins estropiées, représentant la gamme entière de l'élégance campagnarde, dont les robes claires et les chapeaux empanachés occupaient le sommet. Ça et là glissait la silhouette mo-

nastique d'une veuve dont la cape rappelait l'habit des Petites Sœurs des Pauvres ; et partout fourmillaient des enfants, suçant des pipes en sucre d'orge, soufflant dans des mirlitons ou des trompettes, tenant au bout d'un fil des ballons en baudruche, ou, au bout d'une baguette, des tourniquets de papier multicolore.

Bientôt un double courant se dessina parmi la multitude : un fleuve humain se déversait par le porche, à l'issue des vêpres, et toute la société des Chaumel ne tarda point à reparaître, se dirigeant vers le lieu de l'assemblée. Marthe, en arrière, chuchotait avec Léa, sa compagne de pension. A la barrière du champ de foire, Mme Chaumel tira son fils par la manche et lui intima brièvement :

— Donne le bras à ta cousine.

Louis arrêta sur sa mère ses prunelles loyales ; mais ayant regardé Marthe, il obéit, sentant que la chose ne tirerait pas à conséquence ; la fillette, beaucoup plus intimidée qu'heureuse, paraissait très occupée à relever sa robe et ne dit pas quatre paroles à son cousin durant tout le temps qu'il l'accompagna.

Autour d'eux s'élevaient les boutiques en plein vent, où s'étaient les jouets d'un sou, les "surprises," les amandes sèches, les sucres d'orge qui fondaient au soleil, les brioches et les "cornnets," sortes d'échaudés à cinq ou six cornes, dont le secret de confection est jalousement gardé par la famille de l'inventeur. Les baraques de saltimbanques voisinaient avec les loteries, les tirs, et les longues tentes unies ou rayées, installées par les débitants des alentours pour abriter les dineurs. Enfin, au beau milieu du champ de foire, les chevaux de bois, invraisemblables bucéphales dont plusieurs avaient perdu la queue ou les oreilles, tournaient,—mis en branle par un vrai cheval, leur compagnon d'infortune,—sous le gigantesque parasol frangé d'un or douteux.

Et c'étaient, dans le soleil et la poussière, une mêlée, un piétinement, un brouhaha indescriptibles ! Par-dessus le roule-

ment ininterrompu des conversations, des rires, des exclamations lancées dans ce patois rude ou l'on croit sentir encore l'influence des conquérants d'outre-mer, retentissaient les appels aigus des marchands, les mélopées nasillardes des colporteurs et des vendeurs de gaufres, les glapissements des forains à la parade, les battements des grosses caisses, les mugissements des trombones, les grincements des tourniquets, les coups de cloche des loteries, les coups de fusil des tirs, et, dominant tout, la musique du manège, une vieille frénétique, broyant, avec le bruit de mille casse-noisettes, les airs les plus échevelés !

C'étaient les chevaux de bois qui constituaient la grande attraction. C'était là que se concentrait cette gaiété bruyante, rustique, peu raffinée évidemment, mais saine en elle-même ; très populaire, mais nullement populacière, et fleurant l'odeur franche du terroir.

— Vas-tu monter ? dit Léa, tout bas, à Mathilde qui installait dans une voiture, les quatre petits Arcent.

— Bien sûr ! Pourquoi pas ? répondit la jeune fille, sans penser le moins du monde à cacher son goût pour ce divertissement rural. Marthe Chaumel a déjà fait deux tours ; viens-tu, Léa ?

— Oh ! moi, je ne sais pas si je dois, murmura-t-elle, perplexe.

Marie Le Mière.

(A suivre au prochain numéro.)



POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE

(HEBDOMADAIRE)

C'est le titre d'une publication que la "Revue Franco-Américaine" va entreprendre pour répondre au désir de tous les amis de la cause qu'elle défend.

Nous l'avons annoncée le mois dernier, et nous avons déjà pour notre future publication une liste d'abonnés fort respectable. Nous en remercions très cordialement nos amis pour l'empressement qu'ils mettent à nous seconder dans cette nouvelle entreprise. Qu'ils continuent la propagande dans leur entourage, parmi leurs amis qui sont aussi les nôtres.

Le "Gaulois" publiera son premier numéro dans quelques semaines.

Nous avertissons ceux qui désirent en posséder la série complète, de ne pas tarder à nous envoyer leur abonnement dès maintenant.

Le "GAULOIS", revue littéraire, politique et artistique. Grand format.

Questions d'actualité, traitées au point de vue des intérêts canadiens-français. — Feuilletons irréprochables. — Une revue qui intéressera tous les membres de la famille et pourra être mise entre toutes les mains.

Prix de l'abonnement : \$2.00 par année.

Adresse : **LE GAULOIS**, Boîte 2487,

MONTREAL

La Bêche

(The Spade)

ou LES ASSIMILATEURS EN ACTION.

Album de dessins gais, par J. Charlebois
(28 pages, 9 x 12 en couleurs).

Le nombre de copies que nous avons réservées pour le bénéfice exclusif de nos abonnés s'épuise rapidement. Et l'album n'est en vente que depuis huit jours.

Voici, ce qu'en disent l'éditeur et l'auteur :

“ Nous n'avons pas d'autre but que d'ouvrir les yeux à des amis, à des juges obstinément complaisants pour nos ennemis, pour les pires ennemis de la religion.

“ Voyez les assimilateurs en action ! Ce tableau vous indigne ? Tant mieux.

“ Faber comptait toujours sur cette ressource suprême pour le triomphe de la justice lorsqu'il disait : “I am sure to be able to make you think, if I can put you moderately out of temper !”

La “Bêche” est une pièce que nos lecteurs voudront ajouter à la documentation déjà considérable qu'ils ont accumulée avec nous depuis quatre ans.

Seulement notre réserve s'épuise rapidement, et les retardataires s'exposent à ne pas être servis.

Une copie : 30 cents, franco,—ou quatre copies pour un dollar.

Case postale 2487, - - - MONTREAL

AVIS

Quand vous vous abonnez à la REVUE FRANCO-AMERICAINE, veuillez toujours payer d'avance votre abonnement par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Montréal, de façon à ce qu'il soit renouvelable le 1er mai.

Tous les abonnements doivent se compter du 1er mai au 30 avril de chaque année. **Invariablement payable d'avance.**

PRIX DES SERIES

1ère année, 1908-1909 - - - - -	\$6.00
2ème " 1909-1910 - - - - -	6.00
3ème " 1910-1911 (incl) - - - - -	6.00

Bulletin d'abonnement d'un an.

Au journal LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

2487, Case Postale, Montréal, Canada.

Je prie l'administrateur de LA REVUE FRANCO-AMERICAINE de m'abonner pour.....mois, à dater du.....19,.... pour la somme de.....que je vous envoie en.....payable au pair, à Montréal

LA REVUE devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	UN AN
Canada.....	\$1.50
Etats-Unis.....	2.00
France et Belgique.....	10 frs.

Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Montréal. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.



Extincteur
"PARAGON"

approuvé par les
inspecteurs du
gouvernement



Coffres-forts de toutes dimension



Peintures préparées NEW ERA pour maisons

LUDGER GRAVEL, 26, Place Jacques-Cartier

Demandez Catalogue

Tel. Main 512 et 641

VIENT DE PARAITRE

DEUX MÉMOIRES

I

Mémoire présenté par les Irlandais en 1901 et
signé par M. Charles Murphy
et quelques autres

II

Réponse de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel
adressée au Cardinal Préfet de
la Propagande

Extraits de la

"REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ"
de Mai, Juin et Juillet 1911

PRIX 25 CENTS

S'adresser à la "REVUE FRANCO AMERICAINE"
197, rue Notre-Dame Est, Montreal

LE COURRIER DE LA PRESSE

Bureau de Coupures de Journaux

FRANCAIS ET ETRANGERS :: FONDE EN 1889

21 Boulevard Montmartre, PARIS 2e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — TELEPHONE 101.50

LE COURRIER DE LA PRESSE

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants

TARIF: 0 fr. 30 par Coupure.

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité.	{	Par 100 Coupures, 25 francs
		“ 250 “ 55 “
		“ 500 “ 105 “
		“ 1000 “ 200 “

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

Quatre “Grands Prix”

Au sujet de la part prise par le Grand-Tronc dans l'exhibition tenue au Crystal Palace, Londres, Angleterre, pendant le festival de l'Empire de nouveaux renseignements venus de Londres nous apprennent qu'au lieu de deux prix mentionnés dans les premières dépêches, les compagnies du Grand-Tronc et du Grand-Tronc-Pacifique ont reçu quatre “Grands Prix.”

Ces prix ont été accordés sous les titres suivants: “Arts et Métiers;” “Vie comique;” “Eclairage” et “Transportation;” il est aussi question des “Métiers constructeurs” et de “l'Annonce.” Tout ceci est un grand honneur pour les compagnies nommées, car les autres chemins de fer qui ont pris part à l'exposition n'ont reçu qu'une récompense.

Le rapport officiel du représentant du Grand-Tronc à cette exposition pour la semaine finissant le 9 septembre, porte le nombre des visiteurs qui se sont présentés cette semaine-là, au pavillon du Grand-Tronc, à 21,186. A cette date, le nombre total des visiteurs au pavillon du Grand-Tronc était de 279,942.

A partir de lundi le 18 septembre, le chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique a établi un train mixte sur la branche de Régina, entre Melville et Régina. Les lundis, mercredis et vendredis, ce train quittera Melville à 10 h. 35 du matin et arrivera à Régina à 7 h. 35 du soir. Les mardis, jeudis et samedis, il quittera Régina à 7 h. du matin et arrivera à Melville à 4 h. de l'après-midi. Il arrêtera aux postes intermédiaires.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LA ROUTE POPULAIRE

ENTRE

Montréal et Québec,
Montréal et Ottawa,
Montréal, Joliette et St-Gabriel,
Montréal, Ste-Agathe, Nominlingue
et les Les Laurentides,
Montréal et les Chutes Shawini-
gan,
Montréal et Ste-Anne de Beau-
pré,
Montréal et le Cap de la Magde-
leine,
Montréal, Bala et le Muskoka,

Montréal, St-Jean, N.-B., et les
Provinces Maritimes,
Montréal, Manchester, Nashua,
Lowell, Boston et la Nouvelle-
Angleterre,
Montréal, Toronto, Détroit et Chi-
cago,
Montréal, Sault Ste-Marie, St-
Paul, Duluth, Minneapolis,
Montréal, Fort William, Winnipeg,
Vanconver, le Kootenay et la
Côte du Pacifique.

LES PAQUEBOTS

“EMPRESS”

sont les plus modernes et les plus rapides faisant le service entre
les ports Canadiens et Liverpool.

W. G. ANNABLE,

Agent Général du Trafic-Voyageur
pour les Paquebots.
MONTREAL.

EMILE J. HEBERT.

Agent Général Dépt. des Voyageurs
pour le Chemin de Fer.
MONTREAL.

LE PARC NATIONAL ALGONQUIN

Le Parc National Algonquin d'Ontario trouve dans son altitude son principal sujet d'intérêt, de même que tout le profit qu'en rapportent les touristes.

A la gare du Parc Algonquin, le meilleur poste d'observation le long du chemin de fer, l'élévation au-dessus du niveau de la mer est de 1700 pieds. A cette hauteur, l'air possède des propriétés toniques qu'on ne peut comprendre sans en avoir fait l'essai. Grâce à une prévalence des vents du nord et de l'ouest, l'air est purifié en passant, comme à travers un tamis, sur plusieurs millions de milles carrés de forêt dont la plus grande partie se compose de pins et de sapins.

Le "Highland Inn" offre une accommodation exceptionnellement bonne aux touristes, qui peuvent visiter ce territoire en n'importe quelle saison de l'année. L'hôtel est ouvert toute l'année.

On peut se procurer, à ce sujet, une magnifique brochure et toutes les informations désirables, et gratuitement, en s'adressant à J. Quinlan, agent du district pour les voyageurs, Montréal.

EN VENTE

À LA

Revue Franco-Américaine

LES LIVRES SUIVANTS

VIGER.—Le Règne militaire en Canada, 1 vol. in-8 (rare).....	\$3.00	net franco	\$3.20
Edits et ordonnances Royaux 1854-56, 3 vols. in-8	10.00		
MORICE.—Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest....	1.00	net franco	1.15
DANSEREAU.—Code du Poker.....	.10		.11
DAOUST.—Cent vingt jours de service actif) (campagne du N. O., 1885).....	.50		.56
BOURASSA.—Grande Bretagne et Canada, in-8.....	.15		.20
BURTIN.—Catherine Tékakwita, in-1220		.22
BORTHWICK.—History of the eight Montreal prisons, édition limitée, non mise dans le commerce, 1 vol. relié, franco.....	1.50		
POITRAS.—Refrains de jeunesse, franco.....	.25		
FERLAND.—Le Canada chanté, 4 vols. in-8 illustrés	1.30	franco	1.40
DOUCET.—Contes du vieux temps, 1 vol. in-8.....	.75		.83
BIBAUD.—Histoire du Canada, tome III, 1878.....	.75		.85
BIBAUD.—Un mariage forcé, (épuisé).....	.10		.12
Noël 1906,05		.06
Méprise.....	.05		.06
BOIS (l'abbé).—L'Isle d'Orléans, vol. in-8, quelques exemplaires seulement50		.56
JODOIN & VINCENT.—Histoire de Longueuil.....	1.50		1.65
FERLAND.—Histoire du Canada, 2 vols. in-8.....	2.50		2.75
TASSÉ.—Discours de Sir G.-E. Cartier.....	3.00		3.40
Gros vol. in-8 (10.00)			
TANGUAY.—Dictionnaire Généalogique, 7 vols. in-8	18.00		

Adresser commandes et mandats à

LA SOCIÉTÉ

DE LA

Revue Franco-Américaine

Case Postale 2487, MONTRÉAL.

CARTES PROFESSIONNELLES

EUGENE L. JALBERT

AVOCAT ET NOTAIRE

36 Commercial Building

WOONSOCKET, R. I.

ADELARD ARCHAMBAULT

AVOCAT ET NOTAIRE

Aussi commissaire pour la législation
des actes pour le Canada.

18 LONGLEY Building

WOONSOCKET, R. I.

LAURENT MOISAN

MANUFACTURIER DE

MARBRE ARTIFICIEL

946-950 Rue St-Valier, Québec.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs
Colonnes, Colonnnettes, Chemins de
Croix haut relief, Tables de Commu-
nion, Piédestaux, Monuments pour
Cimetière, Tablettes Commémoratives,
Autels complets d'après plans.

Les Dessins, Modèles, Modelage et
Sculpture sur Bois et Coulage en Plâtre
recevront une attention toute spéciale.

EXECUTION PROMPTIE A DES PRIX TRÈS BAS

Une visite est respectueusement solli-
cité. TEL. 3251

Bell, Est 2390

Marchands 358

J. O. LABRECQUE & Cie

AGENTS POUR LE

CHARBON

DIAMANT

NOIR . . .

141 Rue Wolfe

MONTREAL

Controlons nos Epargnes !

Protégeons nos Familles !

Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux
Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigou-
reux des journaux franco-américains.

ADRESSE: L'Union St-Jean Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R. I.

M. ARTHUR LANGEVIN

371 Rue Marquette, Montréal.

AGENT DE LA

REVUE FRANCO-AMERICAINE

POUR MONTREAL ET DISTRICT.

The Malouf Mines, Limited

52 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Capital autorisé - - - -	\$200,000
Capital déjà souscrit - - -	\$100,000

Cette mine est située dans le cœur de Cobalt, à 3 et 1-2 milles du chemin de fer Témiscamingue & Northern, Ontario. Un chemin public du gouvernement longe la propriété.

Actuellement, les actions qui restent à vendre sont à 20 cents, prises par lots de 25 au moins. Aux prévoyants nous conseillons d'acheter immédiatement tandis que c'est le temps. Faites vos paiements par chèque payable au pair à Montréal ou par mandat-poste, à l'ordre de la compagnie.

Pour plus amples informations, analyses de minerais, description de la mine, rapports des ingénieurs sur les opérations, etc., s'adresser à la compagnie qui s'empressera de fournir tous les renseignements.

BLANC DE SOUSCRIPTION.

Messieurs,

Je, soussigné, souscris pour
parts entièrement acquittées et non assessables du
Capital-Actions de The MALOUF MINES Limited,
pour lesquelles vous trouverez ci-inclus la somme
de (\$)dollars

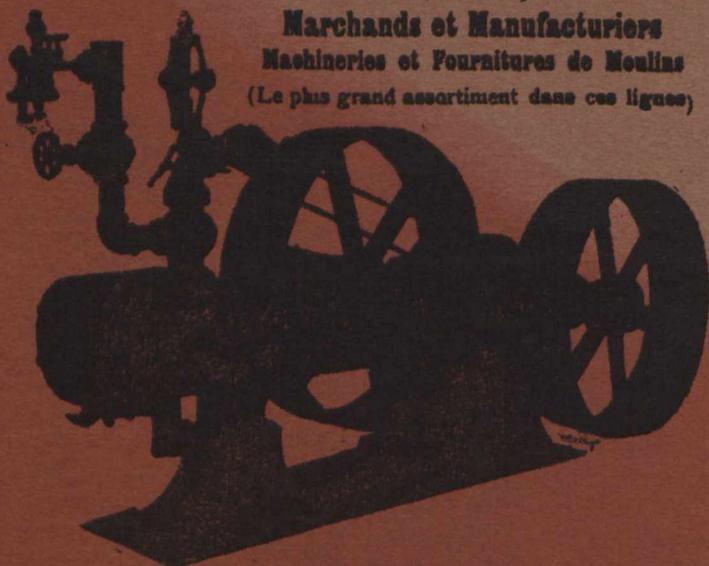
Nom.

Adresse.

Date. 19.....

LA CIE CHS. A. PAQUET, Limitée

Marchands et Manufacturiers
Machineries et Fournitures de Moulins
(Le plus grand assortiment dans ces lignes)



Coin des rues DALHOUSIE et ST-JACQUES - Basse Ville, QUEBEC

Système de Chemin de Fer du Grand Tronc

**Le fameux Chemin de Fer
Canadien à voie double**



La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

Le système de Chemin de Fer du Grand Tronc atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats-Unis. A part cela, c'est la grande voie pittoresque du Canada.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

Wagons à vestibules.

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 et 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

W. E. DAVIS

Gérant du service des voyageurs
MONTREAL.

G. T. BELL,

Agent général du service des
passagers et des billets, MONTREAL.